



Bulletin Officiel

N° 4835 Vendredi 17 Avril 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

<u>COMMUNIQUE DU CME</u>	
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
<u>AVIS DE SOCIETES</u>	
<u>INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS</u>	
UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE – UBCI -	3-4
LES CIMENTS DE BIZERTE	5-6
AMEN BANK	7-8
AIR LIQUIDE TUNISIE	9
PLACEMENT DE TUNISIE SICAF	10
SOCIETE MAGASIN GENERAL	11
TUNISIE LEASING	12
GIF FILTER	13
SOCIETE ADWYA	14
SOCIETE EURO-CYCLES	15-16
ATTIJARI BANK	17-18
<u>ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE AGO</u>	
TUNISO-EMIRATIE SICAV - AGO -	19
EURO-CYCLES - AGO -	20
<u>PAIEMENT DE DIVIDENDES</u>	
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	20
<u>COMMUNIQUE DE PRESSE</u>	
HANNIBAL LEASE	21
<u>RESOLUTIONS ADOPTEES</u>	
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	22
<u>INFORMATIONS POST AGO</u>	
SIOS ZITEX	23-27
<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE</u>	
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « BANQUE DE L'HABITAT SUBORDONNE 2015 »	28-34
<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE</u>	
EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2015-01 »	35-37
<u>COURBE DES TAUX</u>	38
<u>VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM</u>	39-40
<u>ANNEXE I</u>	
- LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE	
<u>ANNEXE II</u>	
ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2014	
- EURO-CYCLES	
<u>ANNEXE III</u>	
ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2014	
- TUNISO-EMIRATIE SICAV	

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du Conseil du Marché Financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;

- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;

- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015

	Au 31/03/2014	Au 31/03/2015	Au 31/12/2014	VARIATION trimestrielle en%	VARIATION trimestrielle VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	50 975	55 434	219 567	8,75%	4 459
Intérêts	36 659	39 644	157 440	8,14%	2 985
Commissions en produits	10 258	10 282	42 829	0,23%	24
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	4 058	5 508	19 298	35,73%	1 450
2- Charges d'exploitation bancaire	15 381	17 864	69 113	16,14%	2 483
Intérêts encourus et charges assimilées	14 766	17 193	66 017	16,44%	2 427
Commissions encourues	615	671	3 096	9,11%	56
3- Produit Net Bancaire	35 594	37 570	150 454	5,55%	1 976
4- Autres produits d'exploitation	627	642	2 900	2,39%	15
5- Charges opératoires, dont :	24 038	26 471	102 454	10,12%	2 433
Frais de personnel	15 932	17 766	68 112	11,51%	1 834
Charges générales d'exploitation	5 633	6 716	24 747	19,23%	1 083
6- Structure du portefeuille	168 389	295 052	192 450	75,22%	126 663
Portefeuille Titres commercial	2 630	1 575	1 864	-40,11%	-1 055
Portefeuille Titres d'investissement	165 759	293 477	190 586	77,05%	127 718
7- Encours des crédits à la clientèle	2 133 965	2 278 394	2 293 694	6,77%	144 429
8- Encours de dépôts, dont :	1 988 105	2 083 349	2 018 524	4,79%	95 244
Dépôts à vue	1 019 028	1 048 014	1 068 280	2,84%	28 986
Dépôts d'épargne	533 982	556 982	544 994	4,31%	23 000
9- Emprunts et ressources spéciales	119 551	199 079	109 935	66,52%	79 528
10- Capitaux propres	257 652	292 431	276 098	13,50%	34 779

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES**1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS**

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

- Suite -

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 1^{er} TRIMESTRE 2015

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 144 MTND pour atteindre 2 278 MTND, réalisant ainsi une progression 6,77% par rapport au 31/03/2014.

Les dépôts de la clientèle affichent une progression de 4,79% par rapport au 31/03/2014, avec un encours de 2 083 MTND.

Les produits d'exploitation ont augmenté de 4,5 MTND, soit +8,75% par rapport au 31/03/2014.

Les charges d'exploitation ont évolué à la hausse pour atteindre 17,9 MTND, soit une progression de 16,14% comparativement à la même période 2014.

Le produit net bancaire au terme du premier trimestre 2015 est de 37,6 MTND en progression de 5,55% par rapport à fin Mars 2014.

Les charges opératoires ont augmenté de 10,12% par rapport à la même période de l'exercice 2014 avec notamment un accroissement des frais de personnel (11,51%), et des charges d'exploitation (19,23%).

Les capitaux propres sont présentés avant distribution de dividendes.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE** : Les Ciments de Bizerte

Siège social : Baie de Sebra Bp 53 – 7000 Bizerte

La société les Ciments de Bizerte publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er Trimestre 2015

Indicateurs :

	1er trimestre 2015	1er trimestre 2014	du 01/01/2014 au 31/12/2014
PRODUCTION			
Clinker en tonnes	142 000	-	350 689
Ciment en tonnes	91 541	129 305	509 455
Chaux en tonnes	4 373	208	14 069
CHIFFRE D'AFFAIRES			
Ventes locales en dinars	10 872 608	12 282 336	49 580 745
Exportation équivalent en dinars	243 155	1 541 825	6 594 274
Total H.T.V.A.	11 115 763	13 824 161	56 175 019
INVESTISSEMENTS			
En dinars HTVA	3 680 573	14 439 335	45 186 161
ENDETTEMENTS EN DINARS			
Principal	78 850 746	32 084 270	70 164 459
Intérêts	985 539	646 216	3 257 892
Total	79 836 285	32 730 486	73 422 351
Emprunt billets de trésorerie en dinars	-	20 000 000	-
Crédits de Gestion en dinars	11 677 000	4 200 000	6 400 000

Commentaires :

Le 1er trimestre 2015 s'est caractérisé par l'achèvement de tous les travaux relatifs au nouveau four et la prononciation de la réception provisoire. Depuis, le pilotage de toutes les installations est assuré exclusivement par les techniciens des Ciments de Bizerte.

1. INVESTISSEMENTS :

Concomitamment au projet de l'augmentation de la capacité de production les autres investissements sont en cours de réalisation et portent essentiellement sur :

- Le projet de fluidisation silos (95 %).
- Modernisation des installations chargements et déchargements quai (60 %).
- Expédition par le fournisseur GUIZHOU JISHI TRADING des équipements relatifs aux deux gratteurs à double attaque frontale qui ont été réceptionnés sur site en Chine.
- Les gros entretiens des différents ateliers.

- Suite -

2- PRODUCTION ET CHIFFRES D'AFFAIRES :

La baisse du chiffre d'affaires local de -11,48% s'explique par la baisse de la demande nationale pendant la même période de -9,65 % qui a déclenché par ailleurs une baisse généralisée des prix.

La baisse des exportations est due essentiellement à la fluctuation du marché d'Algérie et la quasi absence de la demande du marché Lybien.

3-L'ENDETTEMENT :

L'endettement antérieur continue de baisser, la société LES CIMENTS DE BIZERTE rembourse régulièrement les tranches échues des crédits à moyen terme.

Il est à noter que la société a obtenu des crédits à moyen et long terme nécessaires pour le financement du PMN II et de certains projets d'accompagnement d'une part et que les contrats de crédits, servant pour le financement du reliquat des projets suscités, sont en cours de négociation d'autre part.

En ce qui est les crédits à court terme de trois mois destinés au préfinancement stocks, ils seront honorés à leurs échéances.

4-PERSPECTIVES :

Les perspectives du deuxième trimestre 2015 se présentent comme suit :

- L'augmentation sensible de production de clinker et de ciment permettra de subvenir à la demande locale et le développement de l'export par voie routière.
- L'avancement dans la réalisation des projets d'accompagnement.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Amen Bank**

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015

(En 1000 DT)

Période	1 er trimestre 2015	1 er trimestre 2014	au 31 Mars 2015	au 31 Mars 2014	au 31 Décembre 2014 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	154 068	139 080	154 068	139 080	593 080
• Intérêts	113 827	104 921	113 827	104 921	450 432
• Commissions en produits	16 975	14 839	16 975	14 839	66 642
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	14 153	9 222	14 153	9 222	50 529
• Revenus du portefeuille d'investissement	9 113	10 098	9 113	10 098	25 477
2- Charges d'exploitation bancaires	85 920	77 249	85 920	77 249	332 913
• Intérêts encourus	84 117	75 732	84 117	75 732	325 705
• Commissions encourues	1 803	1 517	1 803	1 517	7 208
3-Produit net bancaire	68 148	61 831	68 148	61 831	260 167
4- Autres produits d'exploitation	361	459	361	459	1 966
5- Charges opératoires	22 800	20 287	22 800	20 287	91 662
Dont:					
• Frais de personnel	17 335	15 461	17 335	15 461	68 872
• Charges générales d'exploitation	3 907	3 458	3 907	3 458	17 037
• Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 558	1 368	1 558	1 368	5 753
6- Structure du Portefeuille	-	-	1 339 088	1 096 648	1 286 039
• Portefeuille- titres commercial	-	-	770 275	561 167	692 307
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	568 813	535 481	593 732
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	6 193 446	5 608 170	6 124 395
8- Encours des dépôts	-	-	5 273 801	5 417 444	5 534 254
Dont :					
• Dépôt à vue	-	-	1 425 142	1 359 953	1 337 333
• Epargne	-	-	1 012 080	851 302	1 013 617
• Placement à terme	-	-	2 716 589	3 046 610	3 074 157
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	951 656	850 434	895 071
10- Capitaux propres (**)	-	-	546 038	468 630***	546 076

(*) Chiffres provisoires.

(**) Les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période.

(***) Retraité pour les besoins de la comparabilité.

- Suite -

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Entre Décembre 2014 et Mars 2014.

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, ont atteint 6 193,4 millions de dinars, soit une augmentation de 69,1 millions de dinars ou 1,1%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 273,8 millions de dinars soit une régression de 260,5 millions de dinars ou 4,7%.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 951,7 millions de dinars compte tenu des nouveaux tirages sur les lignes extérieures et du nouvel emprunt obligataire.

Durant le premier trimestre de 2015

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 15,0 millions de dinars ou 10,8% par rapport à la même période en 2014.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 8,7 millions de dinars ou 11,2%.

Pour la même période, le Produit net Bancaire a atteint 68,1 millions de dinars contre 61,8 millions de dinars, soit une augmentation de 6,3 millions de dinars ou 10,2%.

Nouveaux produits

Centre de Relation Clients : Afin d'améliorer l'accessibilité à l'information sur ses produits et services, AMEN BANK a lancé son Centre de Relation Clients.

Espace Libre Service: AMEN BANK a créé un nouvel espace libre service situé à la Marsa (avenue Taieb M'hiri). Cet espace, ouvert au public 7J/7 et 24h/24, permet d'accéder à une multitude de services, en toute simplicité et sécurité : retrait d'espèces, change de devises, dépôt de billets, recharge ligne gsm, etc... AMEN BANK a prévu de déployer d'autres espaces libre service, sur l'ensemble du territoire tunisien.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

La société AIR LIQUIDE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2015

	Unités	1 ^{er} Trimestre de l'exercice comptable		Exercice Comptable
		2 015	2 014	2014 (*)
Revenus par type de produits (local & export)	DT	8 031 661	8 171 767	29 242 822
A l'export	DT	2 154 837	2 462 499	6 602 488
Sur le marché Local	DT	5 876 824	5 709 268	22 640 334

	Unités	1 ^{er} Trimestre de l'exercice comptable		Exercice Comptable
		2 015	2 014	2 014
Production (en volume)				
Volumes de Production				
Production Totale	Tonnes	9 519	10 208	35 310

	Unités	1 ^{er} Trimestre de l'exercice comptable		Exercice Comptable
		2 015	2 014	2014 (*)
- Marge sur coût matières	DT	6 691 629	6 567 125	17 158 220
- Valeur ajoutée brute ;	DT	5 030 730	4 772 926	9 972 772
- Excédent brut d'exploitation ;	DT	3 561 994	3 275 346	4 493 359
- Fonds de roulement ;	DT	26 765 574	22 699 431	23 356 918
- Besoins en fonds de roulement ;	DT	31 522 566	26 743 872	29 392 934
- Dotations aux amortissements et aux provisions	DT	1 521 804	1 461 598	3 854 225
- Endettement net	DT	4 756 992	4 044 441	6 036 015
- Investissements		96 380	591 652	2 482 201
- Effectif		117	121	118

(*) Les chiffres de l'exercice 2014 sont mis à jour après l'audit des comptes de la société.

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2015

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes, appliqués de façon constante.
- Par rapport aux données de la même période de l'exercice 2014, augmentation de 3% du chiffre d'affaires réalisé sur le marché local en dépit de la faible activité industrielle du pays, mais baisse de 12,5% des exportations principalement vers la Libye.
- Réduction de 7% de la production à fin Mars 2015 par rapport à fin Mars 2014 (baisse de l'oxygène et du gaz carbonique, partiellement compensée par une augmentation de l'azote).
- Les indicateurs de marge, de résultats intermédiaires de gestion et de besoin en fonds de roulement ne peuvent être appréciés qu'au niveau des résultats consolidés des sociétés du Groupe en Tunisie.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF**

Siège social : 2, Rue de Turquie -1001 Tunis

La société Placements de Tunisie -SICAF- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité provisoires relatifs au 1^{er} trimestre 2015 :

(en Dinars)

INDICATEURS	1 ^{er} Trimestre de l'exercice comptable 2015	1 ^{er} Trimestre de l'exercice comptable 2014	Cumul au 31 Mars 2015	Cumul au 31 Mars 2014	Exercice comptable 2014
Revenus	1 072 900	142 643	1 072 900	142 643	2 957 562
Dividendes	137 854	32 527	137 854	32 527	1 411 225
Dividendes reçus sur titres cotés	9 251	-	9 251	-	900 903
Dividendes reçus sur titres non cotés	128 603	32 527	128 603	32 527	510 322
Plus-values	935 046	36 874	935 046	36 874	1 475 543
Plus-values sur cession de titres cotés	911 401	36 868	911 401	36 868	697 966
Plus-values sur cession de titres non cotés	23 645	6	23 645	6	777 577
Autres	-	73 242	-	73 242	70 794
Intérêts sur comptes à terme	-	-	-	-	-
Intérêts sur certificats de dépôt	-	-	-	-	-
Jetons de présence encaissés	-	-	-	-	-
Reprise sur provisions	-	73 242	-	73 242	70 794
Total des actifs	-	-	16 958 006	15 615 556	16 106 592
Immobilisations financières	-	-	-	-	9 241 154
Titres cotés	-	-	-	-	7 580 381
Autres participations	-	-	-	-	1 660 773
Prises de participations et cessions de la période					
Prises de participations	9 650	-	9 650	-	316 324
Cessions en coût historique	472 486	21 446	472 486	21 446	944 919
Charges financières	75 846	878	75 846	878	99 629
Frais sur achat et vente de titres	13 011	550	13 011	550	25 106
Dotations aux provisions sur titres cotés	62 835	328	62 835	328	74 523
Liquidités et équivalents de liquidités	-	-	21 405	-	47 860

Faits saillants :

- Une plus-value potentielle de l'ordre de 22.950 dinars a été constatée sur les actions SICAF rendement.
- Une dotation de provision sur les titres Sitex, Carthage ciment, Artes automobiles et Poulina PGH pour respectivement environ 850 dinars, 54.900 dinars, 5.200 dinars et 1.870 dinars.

Commentaires :

- L'évaluation du portefeuille des actions cotées a été faite en utilisant le cours boursier de clôture à la date du 31 Mars 2015.
- Tous les indicateurs qui ont fait l'objet de la présente publication sont extraits des livres comptables de la société.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A.
Siège social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

Indicateurs d'activité	1 ^{er} trimestre 2015*	1 ^{er} trimestre 2014*	%Evolution 1 ^{er} trimestre 2014/2015	Du 01 Janvier 2014 au 31 Décembre 2014*
CA TTC	198 378	145 983	35,89%	789 887
CA HT	190 024	139 562	36,16%	754 952
Achats de marchandises vendues	160 367	115 588	38,74%	639 109
Charges financières	2 922	2 091	39,72%	10 330
Produis financiers	1 519	1 064	42,72%	6 235
Effectif moyen	4100	3 258		3 959
Charge du personnel	14 238	10 906	30,55%	53 002
Ration Masse salariale/CA	7,49%	7,81%		7,02%
Nombre des points de vente	83	72		82
Délai règlements fournisseurs en J	90 J	90 J		90 j

* Selon les données comptables disponibles

Commentaires :

1. Le chiffre d'affaires HT du 1^{er} trimestre 2015 a enregistré une évolution de 36 % par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent, et ce suite à l'adjonction de six points de vente PROMOGRO à partir de la deuxième quinzaine du mois d'Avril 2014 et l'ouverture de nouveaux points de vente.

Sans tenir compte de l'effet de l'intégration des six points de vente de l'enseigne PROMOGROS, le CA HT a enregistré une augmentation de 11%.

2. Les charges du personnel du 1^{er} trimestre 2015 ont enregistré une augmentation de 30% par rapport à celles constatées au cours du 1^{er} trimestre de l'année précédente et ce suite à l'ouverture de nouveaux points de vente et l'intégration de six points de vente PROMOGRO.

3. Le ratio masse salariale rapportée au CA passe de 7,81% au 31/03/2014 à 7,49% au 31/03/2015.

4. Le nombre de point de vente est passé de 72 unités à la fin du 1^{er} trimestre 2014 à 83 unités à la fin du 1^{er} trimestre 2015, et ce suite à l'ouverture des 5 points de vente : « BATAM Jendouba » « BATAM Douar Hicher » « BATAM TRO CADERO » « MG INTILEKA », « MG GABES HAMMA » et la migration de six points de vente PROMOGRO (Activité détail) vers la SMG à savoir : MG MAXI LA MARSA ; MG MAXI DJERBA ; MG MAXI KAIROUAN ; MG MAXI SOUSSE ; MG MAXI SFAX et MG MAXI GABES.

5 - MG RUE DE GHANA a été incendié fin décembre 2014, des dégâts ont engendré des pertes d'actif et d'exploitation. Ces pertes sont couvertes par les contrats d'assurance souscrits par la société et le magasin n'a pas encore repris son activité.

* Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Trésorerie nette ;
- Surface totale des points de vente en m2

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS –

La société Tunisie Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

	Cumul			Année 2014 (**)
	31-mars-15	31-mars-14 (***)	Variation	
Approbations	92 928	78 436	18,48%	362 323
Mises en Force	63 563	53 966	17,78%	295 026
Encours Financiers	573 534	556 226	3,11%	577 387
Total des Engagements Courants (a)	551 650	533 886	3,33%	563 718
Total des Engagements Classés (b)	46 649	47 040	-0,83%	38 090
Total des Engagements (c)=a+b	598 299	580 926	2,99%	601 808
Ratio des Engagements Classés (d)=(b)/(c)	7,80%	8,10%		6,33%
Ressources d'Emprunts	454 605	443 496	2,50%	460 118
Capitaux Propres (*)	126 712	123 278	2,79%	114 979
Revenus Bruts de Leasing (1)	77 288	73 282	5,47%	311 726
Revenus Nets de Leasing	13 577	12 782	6,22%	52 691
Produit Net de Leasing	6 073	5 665	7,20%	29 013
Total des Charges d'Exploitation	3 537	3 239	9,20%	13 375
Trésorerie Nette	352	(148)		3 648

(*) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période

(**) Données actualisées et non auditées

(***) Données actualisées

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total engagements : Encours financiers + Impayés

Revenus bruts de leasing : Loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + intérêts intercalaires + Intérêts sur créances du leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)

Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances du leasing

Produit net de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

Répartition des Approbations par Secteur et par Type:

Secteur d'Activité	31 mars 2015			31 mars 2014			Variation	Année 2014
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	4 624	0	4 624	4 926	0	4 926	-6%	19 575
Industrie	17 892	10 247	28 139	19 136	561	19 697	43%	81 617
Batiments & Travaux Publics	13 854	104	13 958	8 213	161	8 373	67%	46 956
Tourisme (2)	7 595	0	7 595	8 520	263	8 783	-14%	36 238
Services & Commerce	34 866	3 746	38 612	32 532	4 126	36 657	5%	177 937
Totaux	78 831	14 097	92 928	73 327	5 109	78 436	18%	362 323

Répartition des Mises en Force par Secteur et par Type:

Secteur d'Activité	31 mars 2015			31 mars 2014			Variation	Année 2014
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	3 132	0	3 132	3 182	0	3 182	-2%	15 886
Industrie	13 964	4 560	18 524	11 870	811	12 680	46%	67 053
Batiments & Travaux Publics	9 002	0	9 002	7 433	0	7 433	21%	38 160
Tourisme (2)	5 900	0	5 900	2 648	248	2 896	104%	31 195
Services & Commerce	26 417	588	27 005	25 021	2 754	27 774	-3%	142 732
Totaux	58 415	5 148	63 563	50 154	3 813	53 966	18%	295 026

(2) Ce secteur représente principalement l'activité location de voitures.

Faits Saillants du 1^{er} Trimestre 2015

Forte progression des approbations et des mises en force de 18% par rapport au premier trimestre 2014.

Baisse du ratio des créances classées à 7,80% par rapport au premier trimestre de l'année précédente.

Progression du Produit Net de Leasing de 7,20% comparé au même trimestre de l'année 2014.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA
Siège social : GP1 Km 35 Grombalia 8080 Nabeul

La société GIF FILTER publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

	Unité	1 ^{er} Trimestre			Exercice 2014
		2015	2014	Variation en %	
Chiffre d'affaires	DT	3 352 376	3 101 279	8,10%	12 470 415
Ventes locales	DT	2 505 963	2 449 046	2,32%	10 559 451
Ventes à l'exportation	DT	846 413	652 233	29,77%	1 910 964
Production	Unité	619 542	697 102	-11,13%	2 372 965
Investissements	DT	1 362 517	219 713	520,13%	1 459 537
Structure de l'endettement	DT	2 095 985	139 098	1 406,84%	1 748 890
Endettement à LMT	DT	1 600 000	-	100%	1 000 000
Endettement à CT	DT	495 985	139 098	256,57%	748 890
Trésorerie	DT	5 222 345	5 205 458	0,32%	4 691 678

(1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale.

(2) Les chiffres de l'année 2014 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers.

Commentaires :**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Les revenus de la société ont enregistré une augmentation de 251 097 dinars soit 8,10% au terme du premier trimestre de l'année en cours par rapport aux revenus enregistrés à la même période de l'année 2014.

Cette augmentation s'explique par :

- L'augmentation des ventes sur le marché export de 194 180 dinars soit 30 % par rapport au 1^{er} trimestre 2014. Les prévisions de vente sur un certain nombre de destinations nous laissent entrevoir de meilleures performances pour le reste de l'exercice.
- L'augmentation des ventes sur le marché local de 56 917 dinars soit 2,32% par rapport au 1^{er} trimestre 2014.

PRODUCTION

La production en quantité au 31 /03 /2015 a enregistré une régression de 77 560 unités soit -11% par rapport à la même période de 2014 due essentiellement aux perturbations constatées à l'usine à cause des travaux et installations des nouvelles machines.

INVESTISSEMENTS

Les investissements réalisés au 31/03/2015 ont totalisé la somme de 1 362 517 dinars et correspondent essentiellement à :

- L'acquisition de matériels et outillages industriels pour 1 264 497 dinars dans le cadre d'un quatrième plan de mise à niveau.
- L'acquisition d'un logiciel qualité « qualipro » pour 29 393 dinars.
- L'acquisition de matériel informatique et équipements de bureau pour une valeur de 23 808 dinars.

TRESORERIE

La trésorerie de la société a maintenu un niveau stable et s'élève à 5 222 345 DT au 31/03/2015 contre 5 205 458 DT au 31/03/2014.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société ADWYA**

Siège social : Route de la Marsa GP 9 Km 14 BP 658- 2070 La Marsa.

La Société ADWYA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015.

DESIGNATION	1er trimestre 2015	1er trimestre 2014	Exercice 2014
I- CHIFFRE D'AFFAIRES (en DT)			
* Gamme sous licence	12 341 321	14 112 209	52 121 607
* Générique Adwya	7 490 913	7 409 334	28 547 854
* Façonnage	114 826	214 871	1 000 563
* Modèle Hospitalier	963 641	1 237 472	4 131 909
TOTAL DES VENTES LOCALES	20 910 701	22 973 885	85 801 934
* Export	-	-	424 833
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	20 910 701	22 973 885	86 226 767

II- PRODUCTION : (en unités)

* Gamme sous licence	2 655 653	2 510 823	10 237 341
* Générique Adwya	1 788 307	1 221 527	5 567 544
* Façonnage et services	141 479	415 057	1 990 972
* Modèle Hospitalier	405 902	644 573	3 043 746
PRODUCTION TOTALE	4 991 341	4 791 980	20 839 603

III- INVESTISSEMENTS : (en DT)

* Valeur des acquisitions	908 787	1 693 715	7 258 301
---------------------------	----------------	------------------	------------------

IV- STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT : (en DT)

* Dettes moyen et long terme	-	-	4 407 292
* Crédits Leasing	-	-	1 585 260
* Crédits de gestion	-	-	1 400 000
VALEUR TOTALE	-	-	7 392 552

- Le chiffre d'affaires de la gamme sous licence a enregistré une baisse de 12% (-1,771 MDT) à fin mars 2015, passant de 14,11 MDT pour 1er TR 2014 à 12,34 MDT pour 1er TR 2015, cette baisse provient principalement de la gamme ANTIBIO GSK.

- Le chiffre d'affaires de la gamme génériques a enregistré une augmentation de 1% (+0,081 MDT) à fin mars 2015, passant de 7,41 MDT pour 1er TR 2014 à 7,49 MDT pour 1er TR 2015.

Ainsi, le chiffre d'affaires total à fin mars 2015, s'établit à 20,91 MDT contre 22,97 MDT pour le 1er TR 2014, soit une baisse globale de 9% l'équivalent de 2,06 MDT.

La production en unités à fin mars 2015, a augmenté de 4,2% l'équivalent de 199 mille boîtes par rapport au 1er TR 2014.

- Au niveau des investissements, la société a dépensé à fin mars 2015, la somme 908 mDT employée essentiellement pour renouveler le matériel et l'outil industriel, aménagement de la nouvelle administration et des travaux d'extension pour le projet stérile.

Courant le premier trimestre 2015, ADWYA n'a contracté aucun crédit.

- L'effectif total au 31/03/2015 est de 517 employés.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE EURO-CYCLES**

Siège social : Z.I KALAA KEBIRA 4060 HAMMAM – SOUSSE

La Société EURO-CYCLES publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2015.

	LIBELLE	UNITES	Performances du 1er Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 31/03		Variation		2014
			2015	2014	2015	2014	En valeur	EN %	
1	CHIFFRE D'AFFAIRE	Milliers de Dinars	17 022	13 339	17 022	13 339	3 683	28%	64 132
	Chiffre d'affaire Export	Milliers de Dinars	17 022	13 339	17 022	13 339	3 683	28%	64 132
2	VOLUME DE PRODUCTION	VELOS	109728	96813	109728	96813	12915	13%	457082
3	INVESTISSEMENT	Milliers de Dinars	550	0	550	0	550		2 120
	Investissement corporels et incorporels	Milliers de Dinars	550	0	550	0	550		2 120
	Investissement financiers	Milliers de Dinars							
4	STRUCTURE D'ENDETTEMENT	Milliers de Dinars			14 693	9 045	5 648	62%	6 600
	Endettement à long et moyen terme	Milliers de Dinars			447	692	-245	-35%	447
	Échéances à court terme	Milliers de Dinars			213	221	-8	-4%	255
	Crédit de Gestion (Financement Import)	Milliers de Dinars			14 033	8 132	5 901	73%	5 898

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont: la comptabilité générale et la comptabilité matière

Ces informations restent quand même provisoires

- Suite -

Commentaires :

* La société EURO-CYCLES a réalisé au 31 Mars 2015 un chiffre d'affaire de 17 022 025 DT, soit une augmentation de 28% par rapport au 31/03/ 2014.

* La production au 31 Mars 2015 a augmenté de 13% par rapport à la même période de 2014.

* Les investissements au 31 Mars 2015 ont été de l'ordre de 550 000 DT, ces investissements correspondent à la construction de nouvelle usine et l'extension du bâtiment.

* Les engagements bancaires de la Société EURO-CYCLES se sont élevés à 14 692 506 TND au 31/03/2015, soit une hausse de 62% par rapport au 31/03/2014.

Cette hausse est due à l'accroissement du financement import des fournisseurs étrangers de la matière première.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Attijari Bank**

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2015

	(Mt. en milliers de dinars)			
	<u>au</u>	<u>au</u>	<u>Var mars</u>	<u>au</u>
	<u>31/03/2015</u>	<u>31/03/2014</u>	<u>2015-14</u>	<u>31/12/2014</u>
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	98 911	91 501	8,1%	394 209
Intérêts et revenus assimilés	65 634	63 446	3,4%	263 408
Commissions (en produits)	18 042	17 510	3,0%	76 293
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	9 040	10 289	-12,1%	40 714
Revenus du portefeuille d'investissement	6 194	256	2319,7%	13 794
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	32 911	29 750	10,6%	131 537
Intérêts encourus et charges assimilées	31 943	28 698	11,3%	127 155
Commissions encourues	968	1 052	-8,0%	4 382
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0		0
3) PRODUIT NET BANCAIRE	66 000	61 751	6,9%	262 672
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 471	1 192	23,4%	5 161
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	31 855	29 830	6,8%	119 309
Frais de personnel	23 270	21 989	5,8%	87 347
Charges générales d'exploitation	8 585	7 841	9,5%	31 962
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	721 623	482 841	49,5%	688 036
Portefeuille Titres Commercial	262 414	410 277	-36,0%	229 183
Portefeuille Titres d'Investissement	459 210	72 564	532,8%	458 853
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	3 586 982	3 451 834	3,9%	3 601 472
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :	4 605 485	4 165 994	10,5%	4 505 932
Dépôts à vue	1 792 594	1 554 061	15,3%	1 699 724
Comptes d'épargne	1 641 818	1 556 651	5,5%	1 596 202
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	42 709	56 273	-24,1%	51 107
10) CAPITAUX PROPRES *	334 486	348 750	-4,1%	334 434

* Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période et celui de l'exercice précédent.

- Suite -

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 31 mars 2015 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93 -08.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractives.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2015. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 Mars 2015 sont déduits du résultat.

Les produits d'exploitation sont présentés nets des agios réservés.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2015. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2015 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 10.5% comparativement à la même période de 2014. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 15.3 % et 5.5%.

Les encours de crédit ont augmenté de 3.9% par rapport à fin mars 2014 pour s'établir à 3.6 milliards de dinars.

Au 31/03/2015, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 66.000 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 6.9% par rapport à mars 2014.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TUNISO-EMIRATIE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra – 1002 Tunis

Les actionnaires de TUNISO-EMIRATIE SICAV sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **mardi 5 mai 2015 à 10h** au siège social de la société, sis au 5 bis, rue Mohamed Badra – 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2014 ;
- 2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2014 ;
- 3- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2014 ;
- 5- Fixation des jetons de présence.

Les documents relatifs à ladite Assemblée sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE EURO-CYCLES

Siège social : Z.I. Kalaa Kébira 4060 Sousse

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société EURO-CYCLES sont invités à assister le Mercredi 29 Avril 2015 à 11 heures à l'Hôtel les BERGES DU LAC CONCORDE, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2014.
- 2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2014.
- 3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2014.
- 4- Approbation des opérations et conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés commerciales.
- 5- Approbation des états financiers Consolidés du Groupe EURO-CYCLES.
- 6- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2014.
- 7- Affectation du Résultat net de l'exercice 2014.
- 8- Formalités et pouvoirs.

Les documents destinés aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société sise à la Z.I KALAA KEBIRA 4060 Sousse.

2014 - AS - 2211

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Adresse : Green Center Bloc C 2^{ème} Etage- Rue du Lac Constance
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2015, **FIDELITY OBLIGATIONS SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2014 et à compter **du lundi 27 avril 2015**,

**Un dividende de
4,197 dinars par action**

Ce dividende est payable aux guichets de **MAC SA** et de **AMEN BANK**.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions FIDELITY OBLIGATIONS SICAV le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2014 - AS - 2227

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Hannibal Lease

Siege social: Imm Triki, rue du Lac Malaren Les Berges du Lac - 1053 Tunis -

La Société Hannibal Lease informe ses actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le mardi 14 Avril 2015 a passé en revue l'activité de la société relative à l'exercice 2014 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31 Décembre 2014.

Les états financiers individuels font apparaitre un total Bilan de 367 563 091 DT et un résultat net de 3 125 350 DT en hausse de 28,95% par rapport à l'exercice 2013.

Les états financiers consolidés font apparaitre un total Bilan de 368 493 353 DT et un résultat net de 3 507 075 DT en hausse de 28,45% par rapport à l'exercice 2013.

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le 27 Mai 2015 à 15 h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise –IACE- et de proposer la distribution d'un dividende de 0,350 DT par action.

Les dividendes seront totalement distribués en franchise de la retenue à la source pour tous les actionnaires.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Société d'investissement à capital variable

Siège social : Green Center Bloc " C " 2ème étage- Rue du Lac Constance
Les Berges du Lac -1053 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2015

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux commissaire aux comptes, et après examen des états financiers de la société relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2014, dégageant des sommes distribuables de 10 047 270 dinars et prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende de **4,197 dinars** par action.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution :

La mise en paiement du dividende de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV s'effectuera à partir **27 Avril 2015** aux guichets de MAC SA et de l'Amen Bank

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement pour une durée de 3 années soit les années 2015, 2016 et 2017 des mandats des Administrateurs suivants :

- Monsieur Othman BEN ABDELWAHED,
- Monsieur Atef KHMIRI,
- Monsieur Sami HARIGUA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer au titre de l'exercice 2014, la somme de deux millions de dinars à chaque membre du Conseil d'Administration sous forme de jetons de présence qui seront pris en charge par le Gestionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société pour effectuer toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**الشركة الصناعية للزيت بصفافس - زيتاكس**

المقر الاجتماعي: طريق قابس كلم 2 - 3003 صفافس

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 28 مارس 2015 تنشر الشركة الصناعية للزيت بصفافس - زيتاكس ما يلي :

القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.
قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.

القرار الأول: المصادقة على الاتفاقيات المنظمة

بعد الاستماع إلى التقرير الخاص لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على الاتفاقيات المنظمة المنصوص عليها بالفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية والمضمنة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات.

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية بنسبة 93,966 بالمائة

القرار الثاني: المصادقة على تقرير التصرف وعلى القوائم المالية 2013-2014

بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة والتقرير العام لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على تقرير التصرف وحسابات السنة المالية 2013-2014 المختومة في 30 سبتمبر 2014 كما أعدها مجلس الإدارة والتي تبرز أرباحا بقيمة 1 028 512 دينار.

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية بنسبة 93,966 بالمائة

القرار الثالث: المصادقة على القوائم المالية المجمعة لسنة 2013-2014

بعد الاستماع إلى تقرير التصرف الخاص بتجمع الشركات وتقرير مراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على القوائم المالية المجمعة لسنة 2013-2014 والتي تبرز خسائر بقيمة 542 980 دينار.

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية بنسبة 93,303 بالمائة

- Suite -

القرار الرابع: تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة

تقرر الجلسة العامة العادية إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة تبرئة تامة ونهائية وبدون أي احتراز بعنوان تصرفهم طيلة السنة المالية التي قفلت حساباتها في 30 سبتمبر 2014.

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية بنسبة 93,303 بالمائة

القرار الخامس: تخصيص نتائج السنة المالية 2013-2014

تقرر الجلسة العامة العادية رصد أرباح السنة المالية 2013-2014 والبالغة 1 028 512 دينار

كما يلي:

- أرباح سنة 2013-2014	1 028 512 دينار
- حساب نقل من جديد	0 دينار
- الأرباح القابلة للتخصيص	1 028 512 دينار
- يخصم منها الذخر القانوني (في حدود 10 % من رأس المال).....*	0 دينار
- الأرباح القابلة للتوزيع	1 028 512 دينار
- توزيع الأرباح على المساهمين (1,500 دينار للسهم الواحد).....	363 750 دينار
- الذخر الخارق للعادة	664 762 دينار

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية بنسبة 93,303 بالمائة

* بلغ الذخر القانوني منذ السنة المالية 2007-2008 الحد الأقصى (10 بالمائة من رأس المال)

القرار السادس: منح حضور أعضاء مجلس الإدارة

تقرر الجلسة العامة العادية لموسم 2013-2014 تحديد مقدار منح حضور لأعضاء مجلس الإدارة بـ 4000 دينار صافية لكل عضو في السنة.

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية بنسبة 93,303 بالمائة

القرار السابع: إعطاء النفوذ للقيام بالإجراءات

تعطي الجلسة العامة العادية جميع الصلاحيات لحامل نسخة أو ملخص من هذا المحضر للقيام بكل الإجراءات والترتيبات والإشهارات التي يقتضيها القانون.

تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية بنسبة 93,303 بالمائة

- Suite -

SIOS ZITEX**BILANS DEFINITIFS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2014& 2013**

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	30/09/2014	30/09/2013
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés		8 980 044	9 128 844
Immobilisations incorporelles		32 635	32 398
Amortissements		32 526	32 225
		109	172
Immobilisations corporelles		6 151 645	6 124 685
Amortissements		5 258 215	5 136 561
		893 430	988 124
Immobilisations financières		8 580 029	8 575 959
Provisions		493 524	435 411
		8 086 505	8 140 548
Total des actifs non courants		8 980 044	9 128 844
ACTIFS COURANTS			
Stocks		430 980	365 107
Provisions		55 233	55 233
		375 747	309 874
Clients et comptes rattachés		875 848	994 679
Provisions		175 446	175 446
		700 402	819 233
Autres actifs courants		208 749	864 745
Provisions		3 148	3 148
		2 084 351	861 597
Placements et autres actifs financiers		9 497	213 122
Provisions		-	-
		9 497	213 122
Liquidités et équivalents de liquidités		25 266	147 773
Total des actifs courants		3 195 263	2 351 598
TOTAL DES ACTIFS		12 175 307	11 480 442

- Suite -

BILANS DEFINITIFS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2014 & 2013
(En Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	30/09/2014	30/09/2013
Capital social		2 425 000	2 425 000
Réserves		8 457 404	6 651 802
Autres capitaux propres		12 946	5 658
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		10 895 350	9 082 460
Résultat net de l'exercice			1 383 339
Total des capitaux propres après affectation Du résultat comptable		10 895 350	10 465 799
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts		-	13 370
Provisions pour risques et charges		287 200	197 200
		287 200	210 570
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés		152 903	199 526
Autres passifs courants		812 897	571 462
Concours bancaires et autres passifs financiers		26 957	33 084
		992 758	804 072
Total des passifs		1 279 957	1 014 642
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		12 175 307	11 480 442

- Suite -

جدول تطور الأموال الذاتية والمراييح الموزعة:

المجموع	المراييح الموزعة	منح الاستثمار	نتائج السنة المحاسبية	نتائج مؤجلة	احتياطي خاضع لنظام خاص أصبح متوفر	احتياطي خاضع لنظام خاص	احتياطي إعادة الاستثمار المعطى غير المتوفر	احتياطات أخرى	احتياطي خاص لإعادة التقييم	احتياطات قانونية	منح الإصدار	رأس المال	
11 259 099		12 946	1 028 512			4 481 039		1 781 480	1 287 623	242 500		2 425 000	مجموع الأرصدة إلى حين 2014/09/30 قبل التخصيص
0	363 750		-1 028 512			664 762							تخصيص النتائج بعد قرار الجلسة العامة العادية بتاريخ 2015/03/28
- 363 750	-363 750												المراييح الموزعة
10 895 350		12 946				5 145 801		1 781 480	1 287 623	242 500		2 425 000	مجموع الأرصدة إلى حين 2014/09/30 بعد التخصيص

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2015. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «Banque de l'Habitat Subordonné 2015 »

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BH réunie le 18/02/2015, a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 150 Millions de Dinars, à émettre dans un délai maximal de 3 ans, et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les conditions et accomplir les formalités nécessaires à l'émission de ces emprunts.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 31 mars 2015 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné « Banque de l'Habitat Subordonné 2015 » d'un montant de 90 millions de dinars. Il a également fixé les caractéristiques et les conditions de cette émission tout en prévoyant deux maturités 5 ans et 7 ans avec deux années de grâce et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1,90% brut l'an au minimum et TMM+2,20% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 7,35% brut l'an au minimum et 7,65% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le conseil d'administration a également donné pouvoir à la direction générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- **Catégorie A : 7,40% et/ou TMM+1,95% sur 5 ans ;**
- **Catégorie B : 7,50% sur 7 ans dont 2 années de grâce.**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire subordonné « Banque de l'Habitat Subordonné 2015 » est d'un montant de 90 Millions de dinars divisé en 900 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars. Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **28 avril 2015** et clôturées sans préavis au plus tard le **29 mai 2015**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 900 000 obligations subordonnées.

- Suite -

Au cas où le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas clôturé à la date limite du **29 mai 2015**, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **12 juin 2015**, tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts.

En cas de non placement intégral de l'émission au **12 juin 2015**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la Banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **28 avril 2015** aux guichets de TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en bourse, sis au Centre Urbain Nord, Immeuble Integra, 1082 Tunis Mahrajène, de SIFIB BH, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble Assurances SALIM – Lotissement AFH/BC5 3ème Etage – Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire sus-visée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance page 16).
De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt** : « Banque de l'Habitat Subordonné 2015 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites, délivrée par les intermédiaires agréés mandatés TUNISIE VALEURS et SIFIB BH.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29 mai 2015**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

- Suite -

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **29 mai 2015** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- ✓ *Taux variable :*

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +1,95% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 195 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N.

- ✓ *Taux fixe :*

Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- ✓ *Taux fixe :*

Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **29 mai 2020** pour la catégorie A et le **29 mai 2022** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Païement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **29 mai** de chaque année.

- Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **29 mai 2016**.
- Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **29 mai 2016** et le premier remboursement en capital aura lieu le **29 mai 2018**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,40% l'an pour la catégorie A et de 7,50% l'an pour la catégorie B.

- Suite -

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de mars 2015 à titre indicatif, qui est égale à 4,8075% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,8075%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,95% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «Banque de l'Habitat Subordonné 2015» sont émises selon deux catégories :

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ Une catégorie A sur une durée de **5 ans** ;
- ✓ Une catégorie B sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et **5 ans** pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunt obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 15/04/2015 sous le n° 15-002.

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- Suite -

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

La Banque de l'Habitat est notée par l'agence internationale STANDARDS&POOR'S depuis septembre 2003 sur l'échelle internationale.

Le 21 février 2013, la notation était "B+" à long terme, "B" à court terme et des perspectives d'avenir "négatives".

Le 20 août 2013, la notation a été révisée à la baisse à "B" à long terme, "B" à court terme et des perspectives d'avenir "négatives".

Cette notation a été maintenue en date du 05 décembre 2014, soit "B" à long terme, "B" à court terme et des perspectives d'avenir "négatives".

En date du 27 mars 2015, l'agence de notation a confirmé de nouveau la notation "B" à long terme, "B" à court terme et a relevé les perspectives d'avenir de "négatives" à "stables".

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba), aux guichets de la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble Assurances SALIM – Lotissement AFH/BC5 3ème Etage – Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations subordonnées revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductible de base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

- Suite -

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt subordonné « **Banque de l'Habitat Subordonné 2015** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres

A fin Mars 2015, il existe deux emprunts obligataires émis par la BH et qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la BVMT à savoir « BH 2009 » et « BH 2013-1 ».

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BANQUE DE L'HABITAT s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « **Tunisie Valeurs** » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **Banque de l'Habitat Subordonné 2015** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La BANQUE DE L'HABITAT s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné « **Banque de l'Habitat Subordonné 2015** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou

- Suite -

avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la Banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 15/04/2015 sous le numéro 15-0898 et du document de référence « Banque de l'Habitat 2015 » enregistré par le CMF en date du 15/04/2015 sous le n°15-002.

Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2015. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31 décembre 2014, pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2015.

La note d'opération et le document de référence « Banque de l'Habitat 2015 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la Banque de l'Habitat, 18 Avenue Mohamed V, 1080 Tunis, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, SIFIB BH, Immeuble Assurances Salim - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2015 et les états financiers relatifs à l'exercice 2014 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2015 et le 30 avril 2015.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1er trimestre 2015, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2015.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2015-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **22 mai 2014** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 MDT et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2014 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni en date du **5 mars 2015** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de quinze (15) Millions de Dinars susceptible d'être porté à Vingt cinq (25) Millions de Dinars sur 5 ans et a fixé les taux d'intérêt comme suit :

- Taux : Fixe à 7,65% et/ou variable à TMM+2% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : « CIL 2015-1 »

Montant : 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 25 000 000 dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : 7,65% et/ou TMM+2% brut par an

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **15 juin 2015**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- Suite -

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la 1ère année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15 juin 2020**.

Paielement :

Le paielement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 juin** de chaque année.

Le premier paielement en intérêts aura lieu le **15 juin 2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **15 juin 2016**.

Les paielements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **10 avril 2015** et clôturées au plus tard le **15 juin 2015**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (25 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 juin 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **10 juillet 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

7,65% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

Marge actuarielle (Taux variable) :

2% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

Durée totale :

Les obligations « CIL 2015-1 » seront émises sur une durée de **5 ans**:

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,7305 Années**.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **10 avril 2015** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement « CGI »**, intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2015-1 » seront assurés

- Suite -

durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité souscrite par ce dernier.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressé aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir négative et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **16 février 2015**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB-(tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **20 mars 2015**.

Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2015/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing:

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage dès, la clôture de l'emprunt « CIL 2015/1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédits exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription au taux indexé au TMM risquerait de faire supporter l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 15-0896 en date du 25 mars 2015, du document de référence « CIL 2014 » enregistré par le CMF sous le n°14-010 en date du 07 novembre 2014, des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au 1er trimestre de l'exercice 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2015 et des états financiers de la CIL relatifs à l'exercice 2014, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2015.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et de la Compagnie générale d'Investissement « CGI », intermédiaire en bourse sis au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2015 et les états financiers relatifs à l'exercice 2014 de la CIL seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard respectivement le 20 et 30 avril 2015.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 17 AVRIL 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,887%		
TN0008002974	BTC 52 SEMAINES 21/04/2015		4,889%	
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015		4,976%	
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,994%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,002%	999,684
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		5,012%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		5,030%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		5,049%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		5,071%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		5,085%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,101%	1 001,162
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		5,103%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016	5,122%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,374%	925,080
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,460%	996,435
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,753%	1 020,026
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,014%		982,087
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,113%	980,816
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,135%	804,563
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,169%	977,270
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,293%	967,590
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,383%	959,651
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,417%		969,393
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,471%	1 023,591
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,482%	949,463
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,550%		963,456

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	154,582	154,596		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,659	13,660		
3 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	100,590	100,595		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
4 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,407	1,408		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
5 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	37,799	37,803		
6 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	51,365	51,369		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
7 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	163,097	163,253		
8 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	578,429	577,744		
9 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	116,946	116,911		
10 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	127,486	127,872		
11 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	122,119	121,917		
12 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	113,276	113,214		
13 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	101,020	101,342		
14 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	131,439	131,430		
15 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	90,126	90,548		
16 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	102,911	103,050		
17 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	108,443	107,912		
18 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	109,107	108,429		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
19 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 463,603	1 465,153		
20 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 396,354	2 398,362		
21 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	110,797	111,786		
22 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	104,476	104,940		
23 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	132,190	132,363		
24 FCP FINA 60 *	FINACORP	28/03/08	1 207,035	En dissolution	En dissolution		
25 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	128,007	128,672		
26 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	15,944	15,992		
27 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 212,310	5 221,125		
28 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	5 061,213	5 079,648		
29 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,345	2,363		
30 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,053	2,064		
31 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,097	1,097		
32 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,000	1,000		
33 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,000	1,000		
34 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,000	1,000		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
35 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,488	109,810	109,822
36 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	14/04/14	3,727	103,995	105,066	105,076
37 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	102,995	103,006
38 ATTHARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	26/05/14	4,080	102,733	103,936	103,947
39 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	12/05/14	4,012	103,916	105,250	105,263
40 SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,837	107,943	107,954
41 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,303	105,652	105,664
42 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	05/05/14	4,127	102,996	104,087	104,097
43 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	103,089	104,050	104,059
44 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,095	106,187	106,197
45 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,119	103,161	103,171
46 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	19/05/14	3,906	104,165	105,356	105,368
47 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	29/05/14	3,485	104,217	105,326	104,617
48 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,676	107,833	107,844
49 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,639	106,838	106,849
50 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,337	104,366	104,375
51 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,629	103,750	103,761
52 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/14	3,802	104,702	105,890	105,901
53 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,786	103,996	104,008
54 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,707	104,878	104,889
55 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,892	105,975	105,985
56 SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	26/05/14	4,094	102,652	103,921	103,934
57 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	104,844	100,641
58 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,957	105,986	105,996
59 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	16/05/14	3,527	102,377	103,481	103,491

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
60	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,527	10,649	10,650
61	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,823	103,983	103,995
62	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	3,543	104,004	105,279	105,291
63	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	100,363	100,370
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
64	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,766	101,462	102,606	102,689
SICAV MIXTES								
65	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	13/05/14	0,763	65,830	64,206	64,261
66	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	148,724	148,245	148,122
67	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 489,820	1 496,462	1 495,523
68	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	113,033	114,447	114,319
69	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	112,063	113,034	112,905
70	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	26/05/14	0,559	85,430	86,987	86,745
71	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/05/14	0,409	17,176	17,540	17,489
72	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	272,658	279,502	278,953
73	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,950	32,349	31,329	31,336
74	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 419,706	2 365,620	2 364,821
75	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	78,209	75,661	75,741
76	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	13/05/14	1,369	57,858	57,386	57,357
77	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	16/05/14	1,198	100,944	97,414	97,534
78	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	16/05/14	1,014	110,547	103,850	104,147
79	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	97,573	91,007	91,347
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
80	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,421	11,363	11,362
81	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	21/04/14	0,152	12,387	12,472	12,450
82	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	21/04/14	0,122	15,946	15,864	15,868
83	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	14,845	14,988	15,012
84	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	0,232	13,041	13,413	13,402
85	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,083	11,559	11,725	11,744
86	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,671	10,697	10,714
87	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,723	10,797	10,798
88	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	127,420	131,545	131,265
89	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	124,932	126,995	126,730
90	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	11,080	10,219	10,274
91	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	109,024	102,813	103,095
92	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14	0,218	20,475	20,580	20,707
93	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	76,592	74,183	74,242
94	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	79,825	77,008	77,046
95	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	98,109	97,645	97,571
96	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	86,054	85,425	85,346
97	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	98,010	97,003	96,918
98	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	06/05/14	0,432	104,629	105,630	105,520
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,319	8,722	8,724
100	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	7,293	6,678	6,704
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	98,602	99,039
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	103,033	104,919	105,472
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	99,614	98,342	99,015
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	140,321	141,379	142,550
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,578	9,824	9,731
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	122,856	117,846	117,336
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,295	121,140	119,345	119,156
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	1,954	104,666	105,780	105,868
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	104,777	101,612	102,192
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	177,008	187,381	187,826
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	163,377	171,716	172,014
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	144,094	149,521	149,867
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	13 002,668	13 017,999
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	19,046	18,977
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	137,564	137,623
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	101,998	102,109
117	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En dissolution	En dissolution
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	117,445	118,839	119,007
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 594,995	8 564,795
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	9,085	9,003	9,012
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	99,113	98,804
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	102,994	102,870
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,892	9,035	9,065
124	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	99,559	98,734

* En dissolution pour expiration de la durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la société « Amen Lease » et l'ouverture au public de FCP INNOVATION, FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS, FCP HAYETT MODERATION, FCP HAYETT PLENITUDE, FCP HAYETT VITALITE , FCPR IntilaQ For Growth et FCPR IntilaQ For Excellence, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530

31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7.SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
8.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
9.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
10.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
11.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	71 783 500
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac -Tunis-	71 783 995
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis	71 948 354
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58. Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	

60.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
65.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
66.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
67.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
69.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
70.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
71.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
72.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
73. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
74.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
75.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
76.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
77.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
78. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
79.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
81.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
82.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
83.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
84.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
85.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
86.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
90.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768

98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama-Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL BARAKA	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP FINA 60 (1)	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
39	FCP GENERAL DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
40	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis

53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
61	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
62	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
63	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani-1002 Tunis
64	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
66	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
67	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
68	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
88	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani-1002 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
96	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
99	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
100	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

110	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
111	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
112	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
113	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
114	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
121	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE EURO-CYCLES SA

Siège social : Zone industrielle 4060 KALAA - KEBIRA

La société «**EURO-CYCLES**» publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 avril 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Monsieur **Adel MADHI**.

BILAN
(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2014	2013
ACTIFS			
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	2	38 966,350	38 966,350
<i>Moins Amortissements</i>		-37 099,170	-29 527,811
Immobilisations Corporelles	2	8 314 786,418	7 220 388,547
<i>Moins Amortissements</i>		-3 204 608,298	-2 800 379,800
Immobilisations Financières	3	159 900,000	99 900,000
<i>Moins Provisions</i>		-	-
Total des actifs immobilisés		5 271 945,300	4 529 347,286
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		5 271 945,300	4 529 347,286
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	4 4.1	11 987 751,483	8 045 071,923
<i>Moins Provisions</i>		-	-
Clients et Comptes Rattachés	4.2	3 051 036,710	6 078 165,200
<i>Moins Provisions</i>		-104 866,004	-104 866,004
Autres actifs courants	4.3	2 055 883,776	543 845,704
Placements & autres actifs financiers	4.4	10 032 000,000	-
Liquidités & Equivalents de liquidités	4.5	6 449 209,086	10 344 250,925
Total des actifs courants		33 471 015,051	24 906 467,748
TOTAL DES ACTIFS		38 742 960,351	29 435 815,034

BILAN
(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2014	2013
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
	5		
Capital social		5 400 000,000	5 400 000,000
Réserves		540 000,000	540 000,000
Résultats reportés		5 480 226,677	2 792 770,437
Total des capitaux propres avant résultat		11 420 226,677	8 732 770,437
Résultat de l'exercice		10 399 378,856	6 737 456,240
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>		21 819 605,533	15 470 226,677
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Emprunts	6	446 629,538	692 182,252
Autres passifs financiers		-	-
Provisions		-	-
Total des passifs non courants		446 629,538	692 182,252
Passifs courants			
	7		
Fournisseurs et comptes rattachés	7.1	6 552 758,333	3 580 458,598
Autres passifs courants	7.2	3 752 336,503	1 417 919,831
Concours bancaires et autres passifs financiers	7.3	6 171 630,444	8 275 027,676
Total des passifs courants		16 476 725,280	13 273 406,105
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		16 923 354,818	13 965 588,357
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		38 742 960,351	29 435 815,034

Etat de Résultat
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Au 31 Décembre	
		2014	2013
Produits d'exploitation	8.1		
Revenus		64 131 848,807	50 357 838,423
Autres produits d'exploitation		-	63 869,800
Production immobilisée		-	-
Total des produits d'exploitation		64 131 848,807	50 421 708,223
Charges d'exploitation	8.2		
Variation des stocks des produits finis et des encours		214 400,000	3 178,000
Achats de marchandises consommées		-	-
Achats d'approvisionnements consommés		-48 287 043,602	-38 247 715,841
Charges de personnel		-2 736 702,831	-2 481 774,705
Dotations aux amort. et aux provisions		-570 164,482	-535 262,471
Autres charges d'exploitation		-6 128 714,237	-4 371 962,544
Total des charges d'exploitation		-57 508 225,152	-45 633 537,561
Résultat d'exploitation	8.3	6 623 623,655	4 788 170,662
Charges financières nettes		-3 421 075,448	-1 229 223,432
Produits des placements		6 273 469,484	3 308 347,433
Autres gains ordinaires		1 633 135,352	146 253,543
Autres pertes ordinaires		-23 215,567	-276 091,966
Résultat des activités ordinaires avant impôt		11 085 937,476	6 737 456,240
Impôt sur les bénéfices		-686 558,620	-
Résultat des activités ordinaires après impôt		10 399 378,856	6 737 456,240
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	-
Résultat net de l'exercice	8.4	10 399 378,856	6 737 456,240
Effets de modifications comptables (net d'impôt)		-	-
Résultats après modifications comptables		10 399 378,856	6 737 456,240

Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Au 31 Décembre	
		2014	2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	9.1		
Résultat net		10 399 378,856	6 737 456,240
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		570 164,482	535 262,471
* Variation des :			
- stocks		-3 942 679,560	308 111,404
- créances		3 027 128,490	-636 879,492
- autres actifs		-1 512 038,072	-484 733,200
+ fournisseurs et autres dettes		3 897 411,559	2 568 383,751
* Plus ou moins values de cession		-1 632 452,543	-64 000,000
* Modification comptable		-	-37 188,287
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		10 806 913,212	8 926 412,887
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	9.2		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 824 473,792	-61 339,696
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 500 000,000	90 000,000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-60 000,000	-
Encaissements provenant des associés		-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie provenant d'activités		-384 473,792	28 660,304
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9.3		
Placements		-10 032 000,000	8 905,929
Dividendes et autres distributions		-4 050 000,000	-2 964 000,000
Encaissements provenant des emprunts		-	-
Remboursement d'emprunts		-242 132,680	-183 600,662
Flux de trésorerie provenant d'activités de		-14 324 132,680	-3 138 694,733
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-
VARIATION DE TRESORERIE		-3 901 693,260	5 816 378,458
Trésorerie au début de l'exercice		10 344 151,158	4 527 772,700
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 442 457,898	10 344 151,158

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en Dinars)

Produits	Au 31 Décembre		Charges	Au 31 Décembre		Soldes	Au 31 Décembre	
	2014	2013		2014	2013		2014	2013
- Revenus	64 131 848,807	50 357 838,423						
- Production stockée	214 400,000	3 178,000	- Déstockage de production	-	-			
- Autres produits d'exploitation	-	63 869,800						
- Production immobilisée	-	-						
	64 346 248,807	50 424 886,223		-	-	- Production de l'exercice	64 346 248,807	50 424 886,223
- Production	64 346 248,807	50 424 886,223	- Achat consommés	-48 287 043,602	-38 247 715,841			
	64 346 248,807	50 424 886,223		-48 287 043,602	-38 247 715,841	- Marge sur coût matières	16 059 205,205	12 177 170,382
- Marge sur coût matière	16 059 205,205	12 177 170,382						
- Subvention d'exploitation	-	-	- Autres charges externes	-5 997 054,719	-4 316 885,687			
	16 059 205,205	12 177 170,382		-5 997 054,719	-4 316 885,687	- Valeur Ajoutée Brute	10 062 150,486	7 860 284,695
- Valeur ajoutée brute	10 062 150,486	7 860 284,695	- Charges de personnel	-2 736 702,831	-2 481 774,705			
			- Impôts et taxes	-131 659,518	-55 076,857			
	10 062 150,486	7 860 284,695		-2 868 362,349	-2 536 851,562	- Excède Brut d'Exploitation	7 193 788,137	5 323 433,133
- Excédent brut d'exploitation	7 193 788,137	5 323 433,133	- Insuffisance Brut d'Exploitation	-	-			
- Autres produits ordinaires	1 633 135,352	146 253,543	- Autres charges ordinaires	-23 215,567	-276 091,966			
- Produits financiers	6 273 469,484	3 308 347,433	- Charges financières	-3 421 075,448	-1 229 223,432			
- Transfert et reprise de charges	-	-	- Dotations aux amortissements et pr	-570 164,482	-535 262,471			
			- Bénéfice réinvesti	-	-			
			- Impôts sur le résultat ordinaire	-686 558,620	-			
	15 100 392,973	8 778 034,109		-4 701 014,117	-2 040 577,869	- Résultat des activités ordinaires	10 399 378,856	6 737 456,240
- Résultat positif des activités o	10 399 378,856	6 737 456,240	- Résultat négatif des activités ordi	-	-			
- Gains extraordinaires	-	-	- Pertes extraordinaires	-	-			
- Effets positifs des modification	-	-	- Effets Négatifs des modifications ce	-	-	- Résultat net	10 399 378,856	6 737 456,240
- Activités ordinaires	-	-	- Impôts sur éléments extraordinaires	-	-			
	10 399 378,856	6 737 456,240		-	-	- Résultat net après modification compta	10 399 378,856	6 737 456,240

NOTE 1 – SYSTEME COMPTABLE, FISCAL ET DEFINITION DE LA MISSION

A – SYSTEME COMPTABLE ET ASPECT FISCAL

1.1. PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes de la société « EURO-CYCLES » sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie, le schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion et les notes annexes.

Par ailleurs, les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014 reprennent à titre comparatif les données comptables relatives à l'exercice 2013.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité est tenue sur ordinateur.

Le logiciel de comptabilité permet d'établir périodiquement, les journaux auxiliaires, le grand-livre des comptes, les balances auxiliaires et la balance générale.

Le regroupement de tous les comptes permet d'établir les états financiers de la société " EURO-CYCLES ".

La société " EURO-CYCLES " utilise les normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers. Aucune divergence n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus par la dite société.

A la date de notre intervention, les livres légaux étaient en cours de mise à jour

Par ailleurs, le logiciel informatique a été déposé au Bureau de Contrôle des Impôts (Obligation légale prévue par l'article 62 du code de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés).

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société " EURO-CYCLES ", sont libellés en Dinar Tunisien.

1.4. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition hors TVA et amorties selon le mode linéaire et sur la base des taux indiqués à la Note 2.3 du présent rapport.

1.5. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERES

Les soldes des créances et des dettes de la société « EURO-CYCLES » arrêtés au 31 Décembre 2014, libellés en devise sont convertis pour leur contre valeur en

dinars, sur la base du cours de change moyen du mois de Décembre 2014, soit 1 € = 2,2642 TND et 1 \$ = 1,8626 TND.

1.6. REGIME FISCAL

Le régime fiscal de la société, "EURO-CYCLES" société totalement exportatrice, est fixé par la loi 93/120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements qui limite l'exonération totale des bénéfices tirés de l'exportation à une période de 10 ans.

Le prolongement de la durée de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation a été prévu par les lois de finances suivantes :

- La loi n° 2007-70 du 27 Décembre 2007, portant loi de finances pour la gestion de 2008 a prévu le prolongement de la durée de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2010.
- L'article 24 de la loi de finances pour la gestion 2011 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2011.
- L'article 11 de la loi de finances complémentaire n° 56 de 25 juin 2012 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2012.
- L'article 20 de la loi de finances 2013 n° 27 de 29 Décembre 2012 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2013.

Toutefois, la société " EURO-CYCLES " est soumise au paiement des droits et taxes suivants :

- Droits et taxes relatifs aux véhicules automobiles de tourisme,
- Taxe unique de compensation sur les transports routiers,
- Taxe d'entretien et d'assainissement,
- Droits et taxes perçus au titre des prestations directes (Téléphone, taxes portuaires, etc.),
- Contributions et cotisations au régime de sécurité sociale sauf pour le personnel étranger ayant opté pour son régime légal d'origine.
- L'impôt sur les sociétés au taux de 10% des bénéfices provenant de l'exportation sous réserve des dispositions de l'article 17 du présent code et ce, pour les revenus réalisés à partir du « 1^{er} janvier 2014 », « y compris les bénéfices exceptionnels prévus par le paragraphe I bis de l'article 11 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés et selon les mêmes conditions ».

B – DEFINITION ET ETENDUE DE LA MISSION DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

La mission de commissariat aux comptes est confiée conformément aux dispositions des articles du Code des Sociétés Commerciales.

Elle porte sur la certification de la régularité et la sincérité des états financiers de la société « EURO-CYCLES » arrêtés au 31 Décembre 2014. Elle est assurée conformément aux normes de révision comptable généralement admises et notamment :

- Les normes de révision de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.
- Les normes internationales d'audit de l'IFAC.

L'opinion exprimée résulte d'un examen, par sondages, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers ainsi que d'une appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par la Direction.

Par ailleurs, et eu égard aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, notre mission comporte des diligences spécifiques visant à vérifier la régularité des conventions conclues entre la société, l'un ou l'autre des organes de gestion ou avec une société ayant avec la vôtre un ou plusieurs actionnaires communs ou encore l'inexistence de telles conventions.

Ces vérifications ont essentiellement pour but de s'assurer :

- de l'équité entre les Actionnaires,
- d'une protection convenable des actifs de la société,
- de la régularité des transactions.

En outre, l'objectif recherché à travers les travaux d'audit est de s'assurer que le contrôle interne fonctionne correctement et que le système d'information est adéquat et fonctionne de manière efficace permettant d'identifier, de classer, d'enregistrer et de communiquer les données conformément aux règles du système comptable tunisien et aux obligations légales.

Nos investigations nous ont permis de conclure que le système de contrôle interne et le système d'information sont satisfaisants, de part l'organisation interne de la société avec ses différentes compétences hiérarchiques et ses organes de contrôle.

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La valeur nette globale figurant au bilan du 31 Décembre 2014 représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

TABEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Exprimé en dinars tunisiens)

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2014
	V. brute au 31/12/2013	Acquisitions 2014	Cessions 2014	V. brute au 31/12/2014	C. Amort. au 31/12/2013	Dotation 2014	Cessions 2014	C. Amort. au 31/12/2014	
- Logiciels	38 966,350	-	-	38 966,350	29 527,811	7 571,359	-	37 099,170	1 867,180
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	38 966,350	-	-	38 966,350	29 527,811	7 571,359	-	37 099,170	1 867,180
- Terrain	1 434 316,400	-	-498 030,000	936 286,400	-	-	-	-	936 286,400
- Constructions	2 150 576,991	-	-527 882,082	1 622 694,909	604 375,687	107 528,850	-158 364,625	553 539,912	1 069 154,997
- Matériel industriel	2 453 619,645	259 507,887	-	2 713 127,532	1 417 153,165	277 272,277	-	1 694 425,442	1 018 702,090
- Outillage industriel	120 598,038	31 340,967	-	151 939,005	62 490,474	14 534,015	-	77 024,489	74 914,516
- Matériel de transport	414 082,301	327 436,000	-	741 518,301	256 622,046	116 589,205	-	373 211,251	368 307,050
- Intallations générales, A. & A. divers	407 718,485	-	-	407 718,485	286 790,602	25 146,239	-	311 936,841	95 781,644
- Mobilier et matériel de bureau	67 553,380	3 835,400	-	71 388,780	49 579,344	5 799,722	-	55 379,066	16 009,714
- Matériel informatique	143 080,210	9 993,000	-	153 073,210	123 368,482	15 722,815	-	139 091,297	13 981,913
- Constructions en cours	24 653,40	1 484 264,075	-	1 508 917,475	-	-	-	-	1 508 917,475
- Outillage industriel en cours	4 189,70	3 932,624	-	8 122,321	-	-	-	-	8 122,321
TOTAL IMMO. CORPORELLES	7 220 388,547	2 120 309,953	-1 025 912,082	8 314 786,418	2 800 379,800	562 593,123	-158 364,625	3 204 608,298	5 110 178,120
TOTAL GENERAL	7 259 354,897	2 120 309,953	-1 025 912,082	8 353 752,768	2 829 907,611	570 164,482	-158 364,625	3 241 707,468	5 112 045,300

2.1. ACQUISITIONS DE L'EXERCICE

Les immobilisations acquises en 2014, pour un total de 2.120.310 D s'analysent comme suit :

* Outillage Industriel	31 341 D
* Matériel Industriel	259 508 D
* Equipements de bureau	3 835 D
* Matériel Informatique	9 993 D
* Matériel Transport	327 436 D
* Construction en cours	1 484 264 D
* Outillage Industriel en cours	3 933 D
Total des acquisitions de l'exercice 2013	<u>2 120 310 D</u>

2.2. CESSIONS DE L'EXERCICE

La cession au 31 Décembre 2014 s'élevant à 1.025.912 D et concerne le compte « Terrain » et « Construction » dont le détail est le suivant :

(Montants en dinars)

Désignations	Valeur d'origine	Cumul amort. à la date de cession	VCN à la date de cession	Prix de cession	Produit net et ou perte sur cession
<u>Terrain + Construction</u> Terrain lot N°16, objet du titre foncier N°40017, d'une superficie totale de 10 096 m ² , suivant contrat de cession du 24 Décembre 2014, enregistré à la recette des Fiannces de KELAA KEBIRA le 6 Janvier 2015. Ce lot contient un bâtiment couvert d'une superficie de 3 071 m ²	1 025 912	158 365	867 547	2 500 000	1 632 453
Total	1 025 912	158 365	867 547	2 500 000	1 632 453

Le produit net sur cession a été valablement constaté en comptabilité (Cf. Note 8.3 du rapport général).

2.3. AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Les dotations aux comptes d'amortissement de l'exercice 2014 ont été calculées sur la base des taux suivants :

	<u>TAUX</u>
- Logiciel	33,33 %
- Construction	5 %
- Matériel et outillage industriels	15 %
- Matériel de transport	20 %
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20 %
- Matériel informatique	33,33 %

Ces taux sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent.

Sur ces bases, la dotation de l'exercice 2014 s'est élevée à 570.164 D contre 535.262 D l'exercice précédent enregistrant ainsi une augmentation de 34.902 D.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant 159.900 D au 31 Décembre 2014 se détaille comme suit :

- Participation	99.900 D
- Emprunt national	<u>60.000 D</u>
	<u>159.900 D</u>

3.1. PARTICIPATION

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2014 correspond à la participation de la société « EURO-CYCLES » dans le capital de la société « TUNINDUSTRIES », société à responsabilité limitée, totalement exportatrice.

Cette participation correspond à 999 parts sociales de 100 D chacune, soit 99,9% du capital de la société « TUNINDUSTRIES ».

Les dividendes encaissés par la société « EURO-CYCLES » au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 2.497.500 D, (Cf. Note 8.3 du rapport général).

NOTE 4 - ACTIFS COURANTS

Cette rubrique présente, au 31 Décembre 2014, un solde de 33.471.015 D, s'analysant ainsi :

- Stocks	11.987.751 D
- Clients et comptes rattachés	2.946.171 D
- Autres actifs courants	2.055.884 D
- Placements et autres actifs financiers	10.032.000 D
- Liquidités et équivalents de liquidités	<u>6.449.209 D</u>
	<u>33.471.015 D</u>

4.1. STOCKS

Les valeurs en stocks s'élèvent à la clôture de l'exercice 2014 à 11.987.751 D et se ventilent comme suit :

- Stock matières premières	10.781.473 D
- Stock décors	435.569 D
- Stock emballages	507.809 D
- Stock produits finis	<u>262.900 D</u>
	<u>11.987.751 D</u>

⌘ **Inventaire physique**

Nous avons assisté aux opérations de prise d'inventaire physique et nous nous sommes assurés que les quantités reprises sur le bilan du 31 Décembre 2014 sont conformes à celles figurant sur les états d'inventaire de fin d'année.

⌘ **Valorisation des stocks**

Les matières premières, le stock décors et les emballages ont été valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Les produits finis ont été valorisés au coût de production.

4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique est passée de 5.973.299 D à la clôture de l'exercice 2013 à 2.946.171 D au 31 Décembre 2014, enregistrant ainsi une diminution de 3.027.128 D (soit 50,67 %) par rapport à l'exercice précédent. Le détail au 31 décembre 2014 s'analyse comme suit :

- Clients ordinaires	2.946.171 D
- Client douteux ou litigieux « PODILATOUPOLI »	<u>104.866 D</u>
	<u>3.051.037 D</u>
- Provision pour dépréciation du client douteux « PODILATOUPOLI »	-104.866 D
	<u>2.946.171 D</u>

Le solde du compte " Clients " au 31 Décembre 2014 représente 4,59 % du chiffre d'affaires de l'exercice 2014 contre 11,86 % à la clôture de l'exercice précédent, soit un crédit clients d'environ 16 jours en 2014 et 40 jours au 31 Décembre 2013.

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons procédé à la circularisation de certains Clients.

A la date de rédaction du présent rapport, les réponses reçues ont été valablement confrontées avec les soldes comptables.

4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisant 2.055.884 D au 31 Décembre 2014, s'analysent ainsi :

- Débiteur divers	1.200.233 D
- Fournisseurs, avances et acomptes	674.181 D
- Etat, impôts et taxes	96.341 D
- Personnel – avances & acomptes	60.055 D
- Fournisseurs débiteurs	<u>25.074 D</u>
	<u>2.055.884 D</u>

4.4. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique s'élevant à 10.032.0000 D au 31 Décembre 2014 correspond à un placement en bons de trésor.

4.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de cette rubrique, arrêté au 31 Décembre 2014 à 6.449.209 D se répartit comme suit :

- Banques	6.346.372 D
- Régies d'avances et accreditifs	102.125 D
- Caisse	<u>712 D</u>
	<u>6.449.209 D</u>

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons demandé aux banques (STB, AMEN BANK, UBCI et UIB), un certain nombre d'informations au 31 Décembre 2014 (soldes des différents comptes ouverts, emprunts octroyés à la société, titres en dépôt, noms des personnes habilitées à faire fonctionner les comptes, etc....).

A la date de rédaction du présent rapport, aucune réponse à notre demande n'a été reçue.

NOTE 5 - CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2014 un solde de 21.819.605 D s'analysant comme suit :

(Montants en Dinars)

DESIGNATION	Solde au 31/12/2013	Variations 2014	Solde au 31/12/2014
- Capital social	5 400 000	-	5 400 000
- Réserves	540 000	-	540 000
- Résultats reportés	2 792 770	2 687 456	5 480 226
- Résultat de l'exercice	6 737 456	3 661 923	10 399 379
TOTAL	15 470 226	6 349 379	21 819 605

5.1. CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de CINQ MILLION QUATRE CENT MILLE (5.400.000) DINARS divisé en CINQ MILLION QUATRE CENT MILLE (5.400.000) actions de (1) DINAR chacune.

5.2. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux Propres
- Solde au 31 Décembre 2012	5 400 000	180 000	559 032	5 557 738	11 696 770
- Affectation du résultat 2012	-	360 000	2 233 738	-2 593 738	-
- Distribution des dividendes	-	-	-	-2 964 000	-2 964 000
- Augmentation du capital	-	-	-	-	-
- Résultat de l'exercice 2013	-	-	-	6 737 456	6 737 456
- Solde au 31 Décembre 2013	5 400 000	540 000	2 792 770	6 737 456	15 470 226
- Affectation du résultat 2013	-	-	2 687 456	-2 687 456	-
- Distribution des dividendes	-	-	-	-4 050 000	-4 050 000
- Résultat de l'exercice 31 Décembre 2014	-	-	-	10 399 379	10 399 379
- Capitaux propres au 31 Décembre 2014	5 400 000	540 000	5 480 226	10 399 379	21 819 605

5.3. RESULTATS RÉPORTES

Suivant PV de L'AGO du 15 Mai 2014, enregistré à la Recette des Finances de Kalâa Kebira le 17 Juin 2015, la société « EURO-CYCLES » a procédé à la distribution des dividendes à ses actionnaires et ce, proportionnellement à leur participation dans le capital. Le détail se présente ainsi :

- Bénéfice de l'exercice 2013	6.737.456 D
- Résultats Reportés	<u>2.792.770 D</u>
Sous total	9.530.226 D
- Dividendes distribués (0,750 D/Action)	<u>-4.050.000 D</u>
Reliquat à reporter	<u>5.480.226 D</u>

NOTE 6 - EMPRUNTS

Les emprunts contractés par la société totalisant 446.629 D au 31 Décembre 2014, se détaillent comme suit :

(Montants en dinars tunisiens)

Désignation	Solde au	Mouvements 2014			Solde au
	31/12/2013	Ajouts	Règlements	Reclassements	31/12/2014
Crédit AMEN BANK					
- AMEN BANK 600.000 D	179 393	-	-	-133 145	46 248
- AMEN BANK 650.000 D	503 623	-	-	-103 242	400 381
Crédit STB					
- STB 110.000 D	9 166	-	-	-9 166	-
Total Crédit Bancaire	692 182	-	-	-245 553	446 629

(Cf. Note 7.3 du rapport général)

NOTE 7 - PASSIFS COURANTS

Les passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2014 à 16.476.725 D et se détaillent comme suit :

- Fournisseurs et comptes rattachés	6.552.758 D
- Autres passifs courants	3.752.337 D
- Concours bancaires et autres passifs financiers	<u>6.171.630 D</u>
	<u>16.476.725 D</u>

7.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les sommes dues aux fournisseurs totalisant 6.552.758 D à la clôture de l'exercice 2014 se présentent comme suit :

- Fournisseurs d'exploitation	5.727.526 D
- Fournisseurs d'immobilisations	80.298 D
- Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	334.665 D
- Fournisseurs, factures non parvenues	<u>410.269 D</u>
	<u>6.552.758 D</u>

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons procédé à la circularisation de certains fournisseurs.

A la date de rédaction du présent rapport, les réponses reçues ont été valablement confrontées avec les soldes comptables.

7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 3.752.337 D au 31 Décembre 2014, reprend les postes suivants :

- Avances clients	1.038.574 D
- Etat, impôts et taxes	688.197 D
- Charges à payer	890.355 D
- Crédoiteurs divers	788.765 D
- Personnel, rémunérations dues	91.948 D
- CNSS	82.071 D
- Compte d'attente	80.179 D
- Etat, retenues à la source	<u>92.248 D</u>
	<u>3.752.337 D</u>

7.3. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalisant 6.171.630 D au 31 Décembre 2014 s'analyse comme suit :

- Emprunts liés au cycle d'exploitation (Financement import)	5.897.885 D
- Echéances à moins d'un an	254.720 D
- Intérêts courus	12.274 D
- AMEN BANK	<u>6.751 D</u>
	<u>6.171.630 D</u>

⌘ Emprunts à moins d'un an

Les emprunts à court terme totalisant 254.720 D à la date de clôture de l'exercice 2014, s'analysent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2013	Mouvements 2014		Solde au 31/12/2014
		Remboursements	Reclassements	
Crédit AMEN BANK				
- AMEN BANK 600.000 D	125 117	-125 117	133 145	133 145
- AMEN BANK 650.000 D	98 682	-98 682	103 242	103 242
Crédit STB				
- STB 110.000 D	27 500	-18 333	9 166	18 333
Total Crédit Bancaire	251 299	-242 132	245 553	254 720

(Cf. Note 6 du rapport général)

NOTE 8 - ETAT DE RESULTAT

L'analyse comparative des états de résultat des exercices 2014 et 2013 se présente comme suit :

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	2014		2013		Variation 2014 / 2013	
	Montant	%	Montant	%	En Chiffres	%
<u>Produits d'exploitation</u>	64 131 848,807	100,00	50 421 708,223	100,13	13 710 140,584	27,19
Revenus	64 131 848,807	100,00	50 357 838,423	100,00	13 774 010,384	27,35
Autres produits d'exploitation	-	-	63 869,800	0,13	-63 869,800	-
Production immobilisée	-	-	-	-	-	-
<u>Charges d'exploitation</u>	-57 508 225,152	89,67	-45 633 537,561	90,62	11 874 687,591	26,02
Variation des stocks des P.F. et des encours	214 400,000	0,33	3 178,000	0,01	211 222,000	-
Achat de marchandises consommées	-	-	-	-	-	-
Achat d'approvisionnements consommés	-48 287 043,602	75,29	-38 247 715,841	75,95	10 039 327,761	26,25
Charges de personnel	-2 736 702,831	4,27	-2 481 774,705	4,93	254 928,126	10,27
Dotation aux amort. et aux provisions	-570 164,482	0,89	-535 262,471	1,06	34 902,011	6,52
Autres charges d'exploitation	-6 128 714,237	9,56	-4 371 962,544	8,68	1 756 751,693	40,18
<u>Résultat d'exploitation</u>	6 623 623,655	10,33	4 788 170,662	9,51	1 835 452,993	38,33
Charges financières nettes	-3 421 075,448	5,33	-1 229 223,432	2,44	2 191 852,016	178,31
Produits financiers nets	6 273 469,484	9,78	3 308 347,433	6,57	2 965 122,051	89,63
Autres gains ordinaires	1 633 135,352	2,55	146 253,543	0,29	1 486 881,809	-
Autres pertes ordinaires	-23 215,567	0,04	-276 091,966	0,55	-252 876,399	91,59
<u>Résultat des activités ord. avant impôt</u>	11 085 937,476	17,29	6 737 456,240	13,38	4 348 481,236	64,542
Bénéfice exonéré	-	-	-	-	-	-
Impôt sur les sociétés	-686 558,620	1,07	-	-	-686 558,620	-
<u>Résultat des activités ord. après impôt</u>	10 399 378,856	16,22	6 737 456,240	13,38	3 661 922,616	54,352
Eléments extraordinaires	-	-	-	-	-	-
<u>Résultat net de l'exercice</u>	10 399 378,856	16,22	6 737 456,240	13,38	3 661 922,616	54,352
Effets de modifications comptables	-	-	-	-	-	-
<u>Résultat après modifications comptables</u>	10 399 378,856	16,22	6 737 456,240	13,38	3 661 922,616	54,352

8.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est passé de 50.357.838 D à la clôture de l'exercice 2013 à 64.131.848 D au 31 Décembre 2014, enregistrant ainsi une augmentation de 13.774.010 D (soit 27,35 %).

8.2. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation ont enregistré une hausse de 11.874.688 D (Soit 26,02 %) représentant ainsi 89,67 % par rapport au chiffre d'affaires en 2014 contre 90,62 % en 2013.

Le détail des charges d'exploitation de l'exercice 2014, se présente ainsi :

<u>8.2.1. Variation des stocks des produits finis</u>	<u>-214.400 D</u>
<u>8.2.2. Achats d'approvisionnements consommés</u>	<u>48.287.044 D</u>
■ Achats de matières premières	47.633.035 D
■ Achats d'emballages	4.010.662 D
■ Achats de décors	635.569 D
■ Variation des stocks de matières premières	-2.918.953 D
■ Variation des stocks d'emballages	-797.377 D
■ Variation des stocks de décors	-11.949 D
■ Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	-263.943 D
<u>8.2.3. Charges de personnel</u>	<u>2.736.703 D</u>
■ Charges de personnel	2.094.566 D
■ Charges sociales légales	276.258 D
■ Primes	238.643 D
■ Autres charges sociales	72.169 D
■ Assurances	45.467 D
■ Autres charges de personnel	9.600 D
<u>8.2.4. Dotations aux amortissements & aux provisions</u>	<u>570.164 D</u>
■ Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	562.593 D
■ Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	7.571 D
<u>8.2.5. Autres charges d'exploitation</u>	<u>6.128.714 D</u>

8.3. RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est passé de 4.788.171 D à la clôture de l'exercice précédent à 6.623.624 D au 31 Décembre 2014 enregistrant ainsi une variation positive de 1.835.453 D (soit 38,33%).

Les éléments hors exploitation présentent à la date de clôture de l'exercice 2014 un solde compensé de 4.462.313 D, détaillé comme suit :

Charges financières nettes		-3.421.075 D
■ Pertes de change	-3.215.120 D	
■ Intérêts bancaires « STB »	-123.520 D	
■ Intérêts bancaires « AMEN BANK »	-42.643 D	
■ Intérêts bancaires « UIB »	-24.816 D	
■ Intérêts des comptes courants	-7.363 D	
■ Intérêts DAB	-5.810 D	
■ Intérêts des autres dettes	-1.803 D	
Produits financiers nets		6.273.469 D
■ Gains de change	3.686.171 D	
■ Produits des participations (Cf. Note 3 du rapport général)	2.497.500 D	
■ Intérêts sur placement	89.585 D	
■ Produits financiers	213 D	
Autres gains ordinaires		1.633.135 D
■ Produits nets /cessions d'immobilisations (Cf. Note 2.2 du rapport général)	1.632.452 D	
■ Gains ordinaires	683 D	
Autres pertes ordinaires		-23.216 D
■ Pertes ordinaires		
		<u>4.462.313 D</u>

8.4. RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Compte tenu des éléments hors exploitation et de l'impôt sur les sociétés au taux de 10%, le bénéfice net de l'exercice 2014 s'élève à 10.399.379 D contre 6.737.456 D à la clôture de l'exercice 2013, soit une augmentation de 3.661.923 D.

NOTE 9 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Au 31 Décembre 2014, la trésorerie nette dégagée par la société "EURO-CYCLES" a atteint 6.442.458 D contre 10.344.151 D au 31 Décembre 2013, dégageant ainsi une variation négative de trésorerie de 3.901.693 D.

Le détail se ventile comme suit :

- Liquidités et équivalents de liquidités	6.449.209 D
- Concours bancaires AMEN BANK	<u>-6.751 D</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice 2014	<u>6.442.458 D</u>

La trésorerie nette a enregistré une variation négative de 3.901.693 D, se détaillant comme suit :

- Flux de trésorerie liés à l'exploitation	10.806.913 D
- Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-384.474 D
- Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>-14.324.132 D</u>
Variation de la trésorerie	<u>-3.901.693 D</u>

9.1. FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Ces flux dégageant, au 31 Décembre 2014, un solde de 10.806.913 D, s'analysent comme suit :

<u>9.1.1. Résultat net</u>	<u>10.399.379 D</u>
<u>9.1.2. Ajustement pour amortissement & provisions</u>	<u>570.164 D</u>
* Dotation aux amortissements & aux provisions	
<u>9.1.3. Variation des stocks</u>	<u>-3.942.679 D</u>
* Stocks au 31 Décembre 2013	8.045.072 D
* Stocks au 31 Décembre 2014	- 11.987.751 D
<u>9.1.4. Variations des créances</u>	<u>3.027.128 D</u>
* Clients et comptes rattachés au 31 Décembre 2013	5.973.299 D
* Clients et comptes rattachés au 31 Décembre 2014	-2.946.171 D
<u>9.1.5. Variations des autres actifs</u>	<u>-1.512.038 D</u>
* Autres actifs courants au 31 Décembre 2013	543.846 D
* Autres actifs courants au 31 Décembre 2014	-2.055.884 D
<u>9.1.6. Variations des fournisseurs et autres dettes</u>	<u>3.897.412 D</u>
* Fournisseurs et comptes rattachés au 31 Décembre 2013	-3.580.459 D
* Fournisseurs et comptes rattachés au 31 Décembre 2014	6.552.759 D
* Autres passifs courants au 31 Décembre 2013	-1.417.920 D
* Autres passifs courants au 31 Décembre 2014	3.752.337 D
* Autres passifs financiers au 31 Décembre 2013	-8.275.028 D
* Autres passifs financiers au 31 Décembre 2014	6.171.630 D
* Variation des concours bancaires	-6.651 D
* Variation des emprunts	-3.420 D
* Fournisseurs « UNIMED »	1.000.000 D
* Fournisseurs d'immobilisation non encaissé	-295.836 D

<u>9.1.7. Plus ou moins values de cession</u> (Cf. Note 2.2 du rapport général)	<u>-1.632.453 D</u>
--	---------------------

10.806.913 D

9.2. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 31 Décembre 2014, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent -384.474 D se détaillent ainsi :

<u>9.2.1. Décaissements suite à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	-1.824.474 D
--	--------------

<u>9.2.2. Encaissements suite de la cession d'immobilisations corporelles</u>	1.500.000 D
---	-------------

<u>9.2.3. Décaissements suite à l'acquisition d'immobilisations financières</u>	-60.000 D
---	-----------

* Emprunt national

-384.474 D

9.3. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2014, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de -14.324.133 D détaillé ainsi:

<u>9.3.1. Placements</u>	<u>-10.032.000 D</u>
--------------------------	----------------------

<u>9.3.2. Distribution des dividendes</u> (Cf. au PV du 15 Mai 2014)	<u>-4.050.000 D</u>
---	---------------------

<u>9.3.3. Remboursement des emprunts à moyen terme</u> (Cf. Note 7.3 du rapport général)	<u>-242.133 D</u>
---	-------------------

* Emprunts AMEN BANK	-223.800 D
----------------------	------------

* Emprunt STB	-18.333 D
---------------	-----------

-14.324.133 D

NOTE 10 – TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Liste des comptes de charges par nature	Montant des charges par nature au 31/12/2014	Ventilation					Total
		Coût des ventes	Activité administrative	Activité de distribution	Charges financières	Autres charges	
- Variation des stocks des P.F et des encours	214 400,000	214 400,000	-	-	-	-	214 400,000
- Achats consommés	-48 287 043,602	-48 287 043,602	-	-	-	-	-48 287 043,602
- Charges de personnel	-2 736 702,831	-1 915 691,982	-791 010,849	-30 000,000	-	-	-2 736 702,831
- Dotations aux amort. et aux provisions	-570 164,482	-404 540,424	-86 418,776	-79 205,282	-	-	-570 164,482
- Autres charges d'exploitation	-6 128 714,237	-872 587,668	-275 611,851	-4 290 471,341	-101 175,619	-588 867,758	-6 128 714,237
- Charges financières nettes	-3 421 075,448	-	-	-	-3 421 075,448	-	-3 421 075,448
- Autres pertes ordinaires nettes	-23 215,567	-	-	-	-	-23 215,567	-23 215,567
Total	-60 952 516,167	-51 265 463,676	-1 153 041,476	-4 399 676,623	-3 522 251,067	-612 083,325	-60 952 516,167

NOTE 11 - OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2014, la société « EURO-CYCLES » a conclu diverses transactions avec des parties liées.

Toutes les TRANSACTIONS ont été réalisées aux conditions du marché.

Sociétés	Solde au 31/12/2013	Achats 2014	Ventes 2014	Règlements 2014	Solde au 31/12/2014
- Fournisseur TUNINDUSTRIES	1 333 737	6 730 205	-	-4 083 192	3 980 750
- Fournisseur BIG EASY	224 630	8 566 720	-	-8 731 801	59 549
- Fournisseur DENVER	957 448	5 510 822	-	-5 476 104	992 166
- Client DENVER	609 534	-	2 905 346	-2 978 263	536 617
TOTAL	3 125 349	20 807 747	2 905 346	-21 269 360	5 569 082

NOTE 12 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société « EURO-CYCLES » n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice 2014 et celle de l'arrêté des états financiers.

NOTE 13 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

La revue des contrats de prêts conclus avec la STB, AMEN BANK et l'UIB fait ressortir les hypothèques et nantissements suivants, consentis par la société « EURO-CYCLES ».

Ces engagements, donnés envers lesdites banques, ont concerné :

- La totalité de la propriété constituée par la parcelle N°27, 6.386 m² du plan de lotissement de la Zone Industrielle de Kalâa Kébira II, établi par l'A.F.I. à distraire du titre foncier N°40017 Sousse.
- La totalité de la propriété sise à la zone industrielle de Kalâa Kébira I et constitué par la parcelle N°16 d'une superficie de 10.096 m² du plan de lotissement de la zone industrielle de Kalâa Kébira I, établit par l'A.F.I. à distraire du titre foncier N°40017 Sousse.
- La totalité de la propriété constituée par le lot N°25, 6.715 m² du plan de lotissement de la Zone Industrielle de Kalâa Kébira II, établi par l'A.F.I Sousse.
- Le nantissement du matériel de l'unité de fabrication et de montage.
- Le nantissement du matériel de l'unité de cabine de peinture.

**RAPPORT GENERAL SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 15 Février 2013, nous avons examiné les états financiers de la société "EURO-CYCLES" pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2014 tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

1 – Responsabilité du Management de la société

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2014 font apparaître un total net du bilan de **38.742.960 D**, un bénéfice net de **10.399.379 D** et des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **11.420.227 D**.

Ces états financiers ont été établis par le Conseil d'Administration de votre société qui est responsable de leur établissement et de leur présentation sincère conformément aux Normes Comptables Tunisiennes.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

2 – Responsabilité du Commissaire aux comptes

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre société, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3 – Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la société "EURO-CYCLES" au 31 Décembre 2014 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis selon les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

4 – Vérifications et informations spécifiques

- Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes donnés par votre Conseil d'Administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

- Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 Décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société "EURO-CYCLES" à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le : 10 Avril 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adel MADHI

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014**

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués. Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Convention conclue au cours de l'exercice 2014

Suivant contrat de cession conclue en date du 24 Décembre 2014 et enregistré à la Recette des Finances de Kalâa Kebira le 06 Janvier 2015, la société « EURO-CYCLES » a cédé à la société UNIMED un terrain, objet du titre foncier N° 40017, d'une superficie globale de 10.096 m², sur lequel est édifée une construction d'une superficie couverte de 3.071 m².

Cet immeuble d'une valeur comptable nette de 867.547 D a été cédé à un prix de 2.500.000 D faisant dégager un profit de 1.632.453 D.

Ladite opération de cession a fait l'objet d'une autorisation préalable par le Conseil d'Administration du 10 Décembre 2014.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

2 La rémunération et avantages annuels du Président Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 15 Février 2013 comme suit :

- Un montant de 36 000 DT net de tous impôts,
- Un véhicule de fonction et les frais y afférents,
- La prise en charge de la cotisation CNSS.

3 La rémunération et avantages annuels du Directeur Général Adjoint ayant opté pour le maintien de son statut de salarié a été fixée par le contrat de travail du 04 Juillet 2005 comme suit :

- Un salaire annuel net de tous impôts de 60.000 DT,
- Un intéressement net de tous impôts au taux de 5% calculé sur le résultat net de l'exercice, compte non tenu des dividendes de la société TUNINDUSTRIES, comptabilisés au cours de l'exercice,
- Un véhicule de fonction et les frais y afférents,
- Un abonnement téléphonique professionnel,
- Des frais de logement à hauteur de 650 DT par mois,
- Un billet d'avion, par an pour le DGA et sa famille dans la limite de 2.500 DT par an,
- Prise en charge de l'assurance CFE.

4 La rémunération annuelle du deuxième Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 23 Octobre 2004 pour un montant de 36.000 DT net de tous impôts.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le : 10 Avril 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adel MADHI

Etats financiers annuels de SICAV

TUNISO EMIRATIE SICAV

TUNISO EMIRATIE SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **5 mai 2015**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINOR représenté par Mr. Fayçal DERBEL.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinar)

ACTIF	Note	31/12/2014	31/12/2013
Portefeuille-titres	4	41 551 947	44 325 764
Obligations et valeurs assimilées		39 353 460	42 130 022
Titres OPCVM		2 198 487	2 195 742
Placements monétaires et disponibilités		14 341 216	11 178 006
Placements monétaires	5	14 157 243	9 914 816
Disponibilités		183 973	1 263 190
Créances d'exploitation	6	3 967	5 372
TOTAL ACTIF		55 897 130	55 509 142
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	63 236	62 515
Autres créditeurs divers	8	44 158	41 585
TOTAL PASSIF		107 394	104 100
ACTIF NET			
Capital	13	53 471 125	53 258 150
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3	132
Sommes distribuables de l'exercice		2 318 608	2 146 760
ACTIF NET		55 789 736	55 405 042
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		55 897 130	55 509 142

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar)

	Note	Année 2014	Année 2013
Revenus du portefeuille-titres	9	<u>1 985 020</u>	<u>2 084 913</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 897 834	1 985 374
Revenus des titres OPCVM		87 186	99 539
Revenus des placements monétaires	10	<u>719 654</u>	<u>514 341</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>2 704 674</u>	<u>2 599 254</u>
Charges de gestion des placements	11	(229 234)	(235 876)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>2 475 440</u>	<u>2 363 378</u>
Autres charges	12	(126 237)	(128 648)
Autres produits		-	20 090
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>2 349 203</u>	<u>2 254 820</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		(30 595)	(108 060)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		<u>2 318 608</u>	<u>2 146 760</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		30 595	108 060
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		40 647	37 361
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		5 320	(6 020)
Frais de négociation de titres		-	(118)
RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>2 395 170</u>	<u>2 286 043</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET				
(Montants exprimés en dinar)				
			Année	Année
			2014	2013
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT			2 395 170	2 286 043
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION				
Résultat d'exploitation			2 349 203	2 254 820
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres			40 647	37 361
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres			5 320	(6 020)
Frais de négociation de titres			-	(118)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES			(2 057 077)	(2 138 034)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL			46 601	(6 792 187)
Souscriptions				
- Capital			32 791 487	27 331 024
- Régularisation des sommes non distribuables			5 550	6 021
- Régularisation des sommes distribuables			1 163 839	933 897
Rachats				
- Capital			(32 623 388)	(33 922 962)
- Régularisation des sommes non distribuables			(6 641)	(2 049)
- Régularisation des sommes distribuables			(1 284 246)	(1 138 118)
VARIATION DE L'ACTIF NET			384 694	(6 644 178)
ACTIF NET				
En début de l'exercice			55 405 042	62 049 220
En fin de l'exercice			55 789 736	55 405 042
NOMBRE D'ACTIONNAIRES				
En début de l'exercice			535 117	601 394
En fin de l'exercice			536 806	535 117
VALEUR LIQUIDATIVE			103,929	103,538
TAUX DE RENDEMENT			4,25%	3,95%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES

AU 31 DECEMBRE 2014

Note 1 : Présentation de la société

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La « Banque de Tunisie et des Emirats » assure les fonctions de distributeur et de dépositaire de fonds et de titres.

TUNISO-EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour son ajout en tant que nouveau distributeur de ses propres actions.

En conséquence, la distribution des titres de TUNISO-EMIRATIE SICAV sera assurée, à partir du 06 avril 2015 par :

- LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
- TUNISO-EMIRATIE SICAV

Note 2 : Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 41.551.947 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		38 360 334	39 353 460	70,54%
Obligations		29 639 440	30 270 071	54,26%
Emprunt Amen Bank 2010/1 (taux variable)	7 000	513 240	521 237	0,93%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux fixe)	15 000	999 750	1 010 856	1,81%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux variable)	15 000	999 750	1 011 522	1,81%
Emprunt AIL 2010/1 (taux fixe)	15 000	300 000	309 252	0,55%
Emprunt AIL 2012/1 5A (taux fixe)	10 000	600 000	618 227	1,11%
Emprunt AIL 2012/1 5A 15/5 (taux fixe)	1 000	60 000	61 823	0,11%
Emprunt AIL 2014/1 5A 31/7 (taux fixe)	3 000	300 000	307 392	0,55%
Emprunt ATB 2009 (A) ligne A2 (taux variable)	15 000	937 500	963 658	1,73%
Emprunt ATB 2009 (B) ligne B2 (taux fixe)	10 000	1 000 000	1 029 225	1,84%
Emprunt ATL 2008 (taux fixe)	5 000	400 000	408 101	0,73%
Emprunt ATL 2008 (taux variable)	5 000	400 000	407 441	0,73%

Emprunt ATL 2009/2 (taux fixe)	10 000	400 000	404 511	0,73%
Emprunt ATL 2009/2 (taux variable)	10 000	400 000	404 877	0,73%
Emprunt ATL 2010/1 (taux fixe)	10 000	200 000	203 337	0,36%
Emprunt ATL 2010/1 (taux variable)	10 000	200 000	203 610	0,36%
Emprunt A.T.L 2010/2 (taux variable)	5 000	300 000	300 078	0,54%
Emprunt ATL 2012/1 (taux fixe)	1 000	60 000	61 739	0,11%
Emprunt ATL 2013/2 (taux fixe)	5 000	500 000	503 708	0,90%
Emprunt ATL 2013/2 (taux fixe)	2 000	200 000	201 483	0,36%
Emprunt ATL 2014/1 (taux fixe)	5 000	500 000	523 200	0,94%
Emprunt ATL 2014/2 (taux fixe)	5 000	500 000	502 052	0,90%
Emprunt B.H 2009 (taux variable)	10 000	769 000	769 095	1,38%
Emprunt BTE 2010 (taux fixe)	20 000	1 600 000	1 621 746	2,91%
Emprunt BTE 2011 (taux variable)	14 500	1 450 000	1 513 510	2,71%
Emprunt BTK 2012-1 (taux fixe)	5 000	357 150	359 468	0,64%
Emprunt BTK 2014-1 (taux fixe)	15 000	1 500 000	1 504 164	2,70%
Emprunt BTK 2009/B (taux variable)	5 000	300 000	311 236	0,56%
Emprunt BTK 2009/C (taux variable)	10 000	733 200	761 157	1,36%
Emprunt BTK 2009/D (taux fixe)	5 000	400 000	415 848	0,75%
Emprunt BTK 2012-1 (taux fixe)	20 000	1 428 600	1 437 871	2,58%
Emprunt CHO 2009 (taux variable)	2 000	125 000	125 698	0,23%
Emprunt CIL 2009/3 (taux fixes)	13 000	260 000	270 082	0,48%
Emprunt CIL 2010/1 (taux fixe)	30 000	600 000	610 701	1,09%
Emprunt CIL 2011/1 (taux fixe)	2 000	80 000	83 086	0,15%
Emprunt CIL 2011/1 (taux variable)	3 000	120 000	124 696	0,22%
Emprunt CIL 2012/1 (taux fixe)	5 000	300 000	310 928	0,56%
Emprunt CIL 2012/1 (taux fixe)	1 000	60 000	62 186	0,11%
Emprunt CIL 2013 1 5A (taux fixe)	5 000	400 000	401 596	0,72%
Emprunt CIL 2014 1 5A (taux fixe)	5 000	500 000	513 414	0,92%
Emprunt CIL 2014 1 5A (taux fixe)	3 000	300 000	308 048	0,55%
Emprunt CIL 2014 1 5A (taux fixe)	3 000	300 000	300 150	0,54%
Emprunt MEUBLATEX 2008 (taux fixe)	10 000	400 000	405 965	0,73%
Emprunt STB 2008/2 (taux fixe)	15 000	1 031 250	1 077 823	1,93%
Emprunt STB 2010/1 A (taux variable)	5 000	300 000	310 358	0,56%
Emprunt STB 2010/1 B (taux fixe)	3 000	219 960	227 217	0,41%
Emprunt STB 2010/1 B (taux fixe)	2 000	146 640	151 478	0,27%
Emprunt TL 2009/2 (taux fixe)	3 000	60 000	61 873	0,11%
Emprunt TL 2010/1 (taux fixe)	5 000	100 000	102 404	0,18%
Emprunt TL 2010/2 (taux variable)	10 000	200 000	201 120	0,36%
Emprunt TL 2011/3 (taux fixe)	5 000	300 000	312 963	0,56%
Emprunt TL 2014/2 (taux fixe)	10 000	1 000 000	1 002 906	1,80%
Emprunt UIB 2009/1 (taux fixe)	30 000	2 250 000	2 298 467	4,12%
Emprunt UIB 2011/1 (taux fixe)	5 000	425 000	432 512	0,78%
Emprunt UIB 2011/1 (taux fixe)	5 000	425 000	432 512	0,78%
Emprunt UIB 2011/2 7A (taux fixe)	20 000	1 428 400	1 490 464	2,67%
Bons du trésor assimilables		8 522 460	8 780 946	15,74%
BTA 02/2020	300	289 050	302 718	0,54%
BTA 02/2020	200	192 500	201 648	0,36%
BTA 03/2019	500	514 000	524 300	0,94%
BTA 03/2019	500	500 000	517 841	0,93%

BTA 08/2022	500	500 000	508 776	0,91%
BTA 08/2022	500	501 250	509 568	0,91%
BTA 08/2022	500	485 000	498 702	0,89%
BTA 08/2022	500	483 750	497 863	0,89%
BTA 08/2022	500	480 000	495 344	0,89%
BTA 08/2022	500	476 250	492 579	0,88%
BTA 08/2022	1 000	951 000	982 320	1,76%
BTA 08/2022	500	475 000	490 503	0,88%
BTA 08/2022	500	475 750	491 051	0,88%
BTA 08/2022	700	665 000	686 514	1,23%
BTA 08/2022	300	284 700	293 999	0,53%
BTA 08/2022	500	475 750	490 160	0,88%
BTA 08/2022	300	285 450	294 009	0,53%
BTA 08/2022	200	190 200	195 928	0,35%
BTA 07/2017	300	297 810	307 123	0,55%
Bons du Trésor Zéro Coupons		198 434	302 443	0,54%
BTZC 10/2016	368	198 434	302 443	0,54%
Titres OPCVM		2 194 066	2 198 487	3,94%
Actions des SICAV		2 194 066	2 198 487	3,94%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	11 255	1 149 370	1 156 260	2,07%
SANADETT SICAV	3 123	340 009	338 808	0,61%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	6 744	704 687	703 419	1,26%
TOTAL		40 554 400	41 551 947	74,48%
Pourcentage par rapport à l'actif				74,34%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2014 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués

ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2013	43 289 895	999 345	36 524	44 325 764	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations de sociétés	4 900 000			4 900 000	
* <u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Annuités obligations de sociétés	(6 418 015)			(6 418 015)	
Bon du trésor assimilables	(1 217 480)			(1 217 480)	5 320
* <u>Variations des plus ou moins values</u>					
Titres OPCVM			2 745	2 745	
Bon du trésor assimilables			37 902	37 902	
* <u>Variations des intérêts courus</u>					
		(78 969)		(78 969)	
Soldes au 31 décembre 2014	40 554 400	920 376	77 171	41 551 947	5 320

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 14.157.243 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% Actif net
Certificats de dépôt	3 938 586	3 982 447	7,14%
Certificat de dépôt BTE au 06/01/2015 (au taux de 7,1%)	493 024	499 612	0,90%
Certificat de dépôt BTE au 30/01/2015 (au taux de 7,2%)	492 927	497 721	0,89%
Certificat de dépôt CIL au 14/01/2015 (au taux de 7,35%)	985 565	997 915	1,79%
Certificat de dépôt CIL au 27/01/2015 (au taux de 7,35%)	985 565	995 830	1,78%
Certificat de dépôt TL au 26/02/2015 (au taux de 7,1%)	981 505	991 369	1,78%

Comptes à terme	10 100 000	10 174 796	18,24%
Placement au 01/03/2015 (au taux de 7,2%)	1 000 000	1 004 892	1,80%
Placement au 19/02/2015 (au taux de 7,2%)	1 100 000	1 107 117	1,98%
Placement au 29/03/2015 (au taux de 7,2%)	1 800 000	1 800 852	3,23%
Placement au 21/01/2015 (au taux de 7,15%)	3 500 000	3 538 395	6,34%
Placement au 05/03/2015 (au taux de 7,2%)	500 000	502 130	0,90%
Placement au 23/02/2015 (au taux de 7,2%)	500 000	502 920	0,90%
Placement au 04/01/2015 (au taux de 7%)	800 000	810 678	1,45%
Placement au 05/02/2015 (au taux de 7,2%)	900 000	907 812	1,63%
Total	14 038 586	14 157 243	25,38%
Pourcentage par rapport à l'actif			25,33%

Note 6: Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à D : 3.967, contre D : 5.372 au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	3 967	3 051
Retenues à la source / B.T.A	-	2 321
Total	<u>3 967</u>	<u>5 372</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à D : 63.236, contre D : 62.515 au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération dépositaire	5 000	5 001
Rémunération distributeur	58 236	57 514
Total	<u>63 236</u>	<u>62 515</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à D: 44.158, contre D: 41.585 au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	13 454	13 059
Redevances du CMF	4 852	5 118
Rémunération du PDG	4 594	1 820
Rémunération du personnel	3 183	1 418
Loyer	250	1 751
Etat, taxes et versements assimilés	703	1 551
Publications et frais divers	3 117	2 698
Jetons de présence à payer	15 000	11 250
Dividendes à payer	1 468	3 622
Charges constatées d'avance (maintenance BFI)	(2 463)	(2 467)
Autres	-	1 765
Total	44 158	41 585

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 1.985.020 contre D : 2.084.913 au 31 Décembre 2013 et se détaille comme suit :

	<i>Année</i> 2014	<i>Année</i> 2013
<u>Revenus des obligations</u>		
- Intérêts	1 421 484	1 528 551
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>		
- Intérêts des BTA et BTZC	476 350	456 823
<u>Revenus des OPCVM</u>		
- Dividendes	87 186	99 539
TOTAL	1 985 020	2 084 913

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à D : 719.654 contre D : 514.341 au 31/12/2013 et se détaille ainsi :

	Année 2014	Année 2013
Intérêts des billets de trésorerie	99 778	233 735
Intérêts des comptes à terme	407 711	197 641
Intérêts des certificats de dépôt	195 132	82 965
Intérêts des dépôts à vue	17 033	-
TOTAL	719 654	514 341

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 229.234 contre D : 235.876 au 31 Décembre 2013 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération dépositaire	5 000	4 987
Rémunération distributeur	224 234	230 889
TOTAL	<u>229 234</u>	<u>235 876</u>

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 Décembre 2014 à D : 126.237 contre D : 128.648 au 31 Décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	12 964	14 109
Redevance du CMF	56 056	57 721
Rémunération du PDG	12 353	12 353
Rémunérations du personnel	8 710	6 495
Etat, taxes et versements assimilés	5 592	5 241
Loyer	1 499	1 497
Publications et frais divers	3 588	700
Jetons de présence	18 750	16 311
Dotations aux amortissements des immobilisations	-	7 365
Maintenance logiciel BFI	6 725	6 727
Autres	-	129
TOTAL	<u>126 237</u>	<u>128 648</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2013

Montant	53 258 150
Nombre de titres	535 117
Nombre d'actionnaires	356

Souscriptions réalisées

Montant	32 791 487
Nombre de titres émis	329 476
Nombre d'actionnaires nouveaux	79

Rachats effectués

Montant	(32 623 388)
Nombre de titres rachetés	(327 787)
Nombre d'actionnaires sortants	(60)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	40 647
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	5 320
Régularisation des sommes non distribuables	(1 091)
Frais de négociation de titres	-
	--

Capital au 31-12-2014

Montant	53 471 125
Nombre de titres	536 806
Nombre d'actionnaires	375

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par action et ratios pertinents

<u>Données par action</u>	2014	2013	2012	2011	2010
Revenus des placements	5,038	4,857	4,393	4,787	5,163
Charges de gestion des placements	(0,427)	(0,441)	(0,428)	(0,441)	(0,391)
Revenus net des placements	4,611	4,417	3,965	4,346	4,773
Autres charges	(0,235)	(0,240)	(0,228)	(0,206)	(0,196)
Autres produits	-	0,038	0,065	0,103	-
Résultat d'exploitation (1)	4,376	4,214	3,803	4,242	4,590
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,057)	(0,202)	(0,088)	(0,257)	(0,280)
Sommes distribuables de l'exercice	4,319	4,012	3,715	3,984	4,309
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,076	0,070	0,008	0,001	(0,031)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,010	(0,011)	0,025	(0,142)	(0,088)
Frais de négociation de titres	-	-	(0,001)	(0,001)	(0,001)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	0,086	0,058	0,032	(0,141)	(0,119)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	4,462	4,272	3,835	4,101	4,471
Résultat non distribuable de l'exercice	0,086	0,058	0,032	(0,141)	(0,119)
Régularisation du résultat non distribuable	(0,002)	0,007	0,002	0,052	(0,009)
Sommes non distribuables de l'exercice	0,084	0,066	0,034	(0,088)	(0,127)
Distribution de dividendes	4,012	3,715	3,986	4,309	3,425
Valeur liquidative	103,929	103,538	103,176	103,413	103,826
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,41%	0,43%	0,41%	0,43%	0,38%
Autres charges / actif net moyen	0,23%	0,23%	0,22%	0,20%	0,19%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,16%	3,88%	3,60%	3,85%	4,17%

14.2 Rémunération du dépositaire

La banque "Banque de Tunisie et des Emirats" , assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est fixée à 5.000 dinars TTC.

14.3 Rémunération du distributeur

La distribution des titres de la "TUNISO-EMIRATIE SICAV" est confiée, depuis le 6 Janvier 2010, à la "Banque de Tunisie et des Emirats". Celle-ci est chargée d'assurer, dans les meilleures conditions, la commercialisation de la SICAV. En contre partie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 10 avril 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 55.897.130, un actif net de D : 55.789.736 et un bénéfice de D : 2.395.170, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 25 mars 2015

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Fayçal DERBEL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Votre conseil d'administration réuni le 15 Mai 2013, a nommé Monsieur Lassad DELLAGI en qualité de Président Directeur Général de la société et a fixé sa rémunération mensuelle nette à D : 600.

La charge constatée à ce titre en 2014 et calculée sur la base de dix sept mois et demi a été de D : 12.353.

Par ailleurs, et de notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, d'autres conventions entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 25 mars 2015

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Fayçal DERBEL